

POUR VENDRE LOUER ACHETER
LES ANNONCES CLASSÉES
647-3311

LE SOLEIL

POUR VOUS ABONNER:
647-3333
Extérieur:
1-800-463-2362

DIMANCHE 7 MARS 1993

QUÉBEC: 97^e ANNÉE, NO 68
40 PAGES: 2 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) **3.50** TPS 0.24 TVQ 0.30 **4.04**

MONTREAL-OTTAWA **60¢** Plus TPS TVQ

50¢ Plus TPS TVQ

LE SPORT



La planche à neige, la mal-aimée de la montagne

Le succès de la planche à neige oblige les centres de ski à repenser leur approche. Le mont Sainte-Anne présente même une épreuve de la Coupe du Monde. **S-8 à S-10**

TENDANCES

Les secours d'urgence viennent souvent du ciel

Pour plus de 600 000 Québécois, le transport par avion vers des hôpitaux où ils ont pu recevoir des soins appropriés a été le meilleur moyen d'assurer leur survie. **B-1**

LE MONDE

World Trade Center: des produits chimiques trouvés

Des centaines de kilos de produits chimiques pouvant servir à la fabrication de bombes ont été trouvés par les enquêteurs dans le casier d'un entrepôt. **A-3**

Les «atrocités serbes»: démenti du général Morillon

Le général Philippe Morillon, commandant de la FORPRONU en Bosnie, a démenti les accusations d'atrocité portées à l'encontre des Serbes par les Musulmans. **A-6**

L'ENTREVUE

La réforme de la CUQ est bien mal partie

M. Robert J. Gravel, spécialiste en gestion municipale, s'est penché sur la réforme entreprise par la CUQ et répond aux questions du journaliste Robert Fleury. **A-11**

L'ÉCONOMIE

Les entreprises Prince tirent fort bien leur épingle du jeu

Les firmes Location Prince, de Bernières, et Résidences Prince, de Princeville, ont réussi à traverser la crise économique sans trop enregistrer de dégâts. **B-3**

L'ÉDITORIAL

Le péril qui menace nos télévisions

L'industrie de la télédiffusion et de la câblodistribution se disent menacées par l'obligation de recourir à de nouvelles technologies. Le vrai péril ne serait-il pas le contenu de ce qu'ils proposent? **A-10**

L'INDEX

Annonces classées	B-5 à B-10
Arts	A-8 et A-9
Bandes dessinées	B-12
Décès	B-10 et B-11
Économie	B-3
Éditorial	A-11
En coulisses	A-8
Horoscope de la semaine	B-9
L'Audio-Vidéo	B-2
L'Entrevue	A-11
Le Monde	A-6, A-7 et A-12
Où aller à Québec	A-8
Tendances	B-1 et B-2

TABLOÏD SPORT

Ce soir à la télé	S-15
Échecs	S-15
Feuilleton	S-14
Jeux du dimanche	S-15
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Nuageux avec un peu de neige. Eclaircies en après-midi. Max.: -2; min.: -7.

Demain: Ennuagement en matinée. Neige légère en après-midi. Max.: -4; min.: -6. **S-16**

Course au leadership du Parti conservateur

Dépenses limitées à 900 000 \$

OTTAWA — Les candidats à la succession du premier ministre Mulroney devront limiter leurs dépenses de campagne à 900 000 \$, a annoncé, hier, l'exécutif du Parti conservateur.

L'exécutif a aussi décidé de tenir le congrès, du 9 au 13 juin, au Centre civique d'Ottawa.

« Les temps changent. Le public ne veut pas qu'un candidat puisse acheter le leadership », a expliqué le président du parti, M. Gerry Saint-Germain.

Il a toutefois reconnu que le parti aura peu de pouvoir pour sanctionner les contrevenants. Il n'aura qu'une arme: publier les chiffres et laisser le public juger.

Il a expliqué que l'exécutif en était arrivé au montant de 900 000 \$ à la suite de nombreuses consultations.

En 1990, le chef libéral Jean Chrétien avait dépensé environ 1,8 million \$ et son adversaire, Paul Martin, avait engagé l'équivalent.

M. Saint-Germain a indiqué que des exceptions seraient prévues. Les dépenses de voyage ne seront pas plafonnées. On ne pouvait citer d'autres exemptions, mais on songe adopter une liste similaire à celle prévue dans la loi électorale.

On se demande comment le parti pourra faire respecter ces

règles. En 1976 et en 1983, lors des deux dernières courses au leadership du parti, M. Mulroney avait refusé de dévoiler le nom de ses bailleurs de fonds. Il s'agissait pourtant d'une obligation.

Cette fois, comme les libéraux l'ont fait en 1990, les conservateurs exigeront que les fonds amassés par les candidats passent entre les mains du Fonds PC-Canada.

Ceci permettra d'émettre des reçus pour fin d'impôts aux do-

nateurs qui le souhaitent mais, selon M. Saint-Germain, les motifs du parti sont différents.

« C'est afin d'assurer un processus transparent, a-t-il dit. Tous les fonds amassés seront divulgués, de même que le nom du donateur, le montant du don et le nom du bénéficiaire. »

Si tous les fonds recueillis ne sont pas utilisés, l'excédent sera versé dans le Fonds PC-Canada. L'exécutif doit aussi décider la part des dons que le Fonds PC-Canada pourra garder pour les frais des débats entre candidats et la facture du congrès.

Environ 5000 délégués sont attendus au congrès. Les associations de comté ont jusqu'au 18 avril pour recruter des nouveaux membres.

La sélection des délégués devra se faire entre le 22 avril et le 8 mai. Après, le PC compte organiser au moins cinq débats entre les candidats afin qu'ils puissent faire connaître leur programme.

Les Jeux de Béco passent à l'histoire

BAIE-COMEAU — La 28^e finale des Jeux du Québec fait maintenant partie de l'histoire. Béco est retourné dans sa forêt nord-côtière, la flamme est éteinte et les athlètes ont pris le chemin du retour. Baie-Comeau, qui a vibré à la magie des Jeux pendant neuf jours, devra maintenant retrouver ses allures de ville industrielle.

par JEAN-FRANÇOIS TARDIF
LE SOLEIL

Comme ce fut le cas lors de l'ouverture, le spectacle mis en scène pour clôturer les Jeux se distinguait par son originalité, tant en ce qui a trait à la symbolique qu'à sa conception.

Ayant pour thème principal le papier, le spectacle de fermeture a raconté l'histoire de la fondation de Baie-Comeau. Manquant de papier pour produire son journal, le Chicago Tribune, le colonel McCormick quitte la Ville des vents pour aller s'établir sur la Côte-Nord où il fonde, dans les années 30, la ville industrielle que l'on connaît aujourd'hui.

La suite, c'est l'histoire de Baie-Comeau jusqu'à nos jours, une histoire marquée par des grandes réalisations et des événements malheureux.

Oublié lors de l'ouverture, le défilé des athlètes a eu lieu hier, et ce, à la grande joie des spectateurs qui se sont levés d'un bloc afin d'accueillir les jeunes qui faisaient leur entrée au Centre récréatif.

Les effets spectaculaires étaient aussi au rendez-vous. L'entrée « explosive » de Béco, qui, accompagné de Gallo, la mascotte des Jeux de Gaspé, est passé à travers la maquette d'un barrage hydroélectrique, est d'ailleurs un bel exemple.

C'est une douce brise qui a eu raison de la flamme des Jeux. Vent de nostalgie, de folie ou de joie? Allez-donc savoir puisque les trois étaient au rendez-vous au Centre récréatif.

Le deuxième tableau du spectacle avait pour thème la mer. La participation des élèves de Baie-Comeau avait été nécessaire pour la fabrication des 1500 poissons qui ont été remis aux spectateurs. Après Baie-Comeau, les Jeux s'en vont à Gaspé, Ville de la mer.

Encore une fois, le comité organisateur de Baie-Comeau a su présenter une cérémonie haute en couleur, mais brève.

Autres textes en page S-6

Les Nordiques écrasent les Rangers au Colisée



Les Nordiques ont joué, hier au Colisée, avec l'aplomb qu'on leur connaît à l'étranger depuis le début de la saison et ils n'ont eu aucune difficulté à vaincre les Rangers de New York par la marque de 10-2 devant une salle comble de 15 399 spectateurs. Ci-dessus, Claude Lapointe des Nordiques de bloquer la vue du gardien des Rangers, mais il est surveillé étroitement par deux autres joueurs new-yorkais.



2 10

Textes en pages S-2 et S-3

Plus de 3500 cas d'enfants empoisonnés accidentellement

QUÉBEC — En 1991, au Québec, 3580 enfants de cinq ans et moins se sont empoisonnés par surdose de vitamines et d'acétaminophène, après avoir bu du shampoing, du parfum, de l'eau de Cologne ou du méthanol.

par GILLES ANGERS
LE SOLEIL

C'est tout au moins ce qu'a révélé au SOLEIL dernièrement, le directeur du Centre Anti-Poison du Québec (CAPQ), M. Guy Sansfaçon.

Par ailleurs, selon des informations obtenues par le journal, le nombre de cas d'empoisonnement recensés par le Centre Anti-Poison du Québec est passé de 27 345 en 1988 à 38 559 en 1992. Les enfants de cinq ans et moins représentant, en moyenne, 55 % des victimes.

« Les empoisonnements sont attribuables à des erreurs de posologie dans l'administration d'acétaminophène, mais surtout à la capacité des enfants d'atteindre, à l'insu de leurs parents, les produits dont les contenants, l'aspect ou le goût sont séduisants », explique de son côté Mme Anne Letarte, chef d'unité au CAPQ.

Si ce n'est un garçonnet de 10 ans de Saint-Raymond de Portneuf qui, l'an passé, a trouvé la mort après avoir bu du méthanol, le Centre Anti-Poison ne signale aucun décès.

Tylenol

C'est l'acétaminophène (Tylenol est la marque com-

merciale la plus connue) qui est à l'origine du plus grand nombre de victimes d'empoisonnement chez les cinq ans et moins. Sur 3428 cas enregistrés en 1991, 1920 sont des enfants. En 1992, le nombre des bambins intoxiqués aurait atteint 2200.

Ce sont ensuite les vitamines qui, en 1991, ont été les plus dévastatrices chez les enfants: 875 cas d'empoisonnement sur 1067. En 1988, rappelle-t-on, le Centre Anti-Poison était intervenu auprès de 600 petits de deux et trois ans qui avaient surconsommé vitamines et minéraux.

En 1991 encore, 715 enfants se sont intoxiqués au parfum, à l'eau de Cologne ou au shampoing. Tandis que 70 s'empoisonnaient au méthanol contenu dans le combustible à fondue, l'antigel de conduites d'essence et de liquide lave-vitre d'auto.

Les parents doivent considérer les vitamines comme des médicaments. Les autres produits comme toxiques. Ils doivent les placer hors de la portée et même de la vue des tout-petits, recommandent les dirigeants du CAPQ.

Augmentation?

Le Centre Anti-Poison du Québec, qui n'existe que depuis 1986, ne dispose pas de



Les empoisonnements sont surtout dus à la capacité des enfants d'atteindre, à l'insu de leurs parents, des produits leurs apparaissant « séduisants », mais pouvant être très dangereux.

données suffisantes permettant d'établir s'il y eut augmentation du nombre d'intoxications chez les bambins.

Dans le réseau des affaires sociales du Québec, ces données semblent pareillement inexistantes.

La carrière Huot pourra être exploitée

La Cour suprême refuse l'appel de L'Ange-Gardien

L'ANGE-GARDIEN — La Cour suprême du Canada a rejeté la demande d'autorisation d'appel de la municipalité de L'Ange-Gardien sur la Côte-de-Beaupré qui s'opposait à l'émission d'un permis d'exploitation pour la carrière Huot située à un demi-kilomètre au nord du village ainsi que pour l'agrandissement de la sablière CDR.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Cette décision de la plus haute cour de justice rend furieux les citoyens de cette municipalité qui avaient été au nombre de 400 à signer une pétition, il y a deux mois, pour s'opposer à la reprise de l'exploitation de cette carrière de pierre qui avait été utilisée par le ministère des Transports, il y a

une dizaine d'années, pour la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency ainsi qu'à l'agrandissement de la sablière CDR située plus au nord dans le secteur du pont Mathias.

Dans une requête en *mandamus*, la municipalité avait d'abord eu gain de cause en cour supérieure mais elle avait été renversée par la cour d'appel. C'est l'autorisation d'en appeler de ces jugements qui vient de lui être re-

fusée par la Cour suprême. Tous ces démêlés auront entraîné des frais judiciaires de plus de 60 000 \$ pour la municipalité et vraisemblablement autant de la part des propriétaires et exploitants, soit M. Jean-Guy Huot et Les Entreprises L.T. Itée de Beauport pour la carrière, ainsi que Sablière CDR pour la sablière.

« Nous aurons tout essayé ! Nous devons maintenant délivrer les permis. Le chemin Lucien-Le-françois n'a pas été construit pour cette circulation lourde et les activités de la carrière ou de la sablière ne fournissent aucune taxe à la municipalité. Ces activités nuiront à notre population et nous ne pouvons rien faire. Nous nous

devons de nous rendre jusqu'en Cour suprême », commente le maire de L'Ange-Gardien, M. Jocelyn Vézina.

Mais le porte-parole des citoyens pétitionnaires, Me Alain Gariépy, n'a pas l'intention de baisser les bras, affirmant que les citoyens entreprendront diverses actions au cours des prochains mois pour empêcher la reprise de ces activités à cause du bruit, du dynamitage, de la poussière et du risque accru qu'engendre cette circulation pour la sécurité des résidents.

« Cinq compagnies opéreront dans ce secteur, et L.T. c'est une

grosse compagnie, CDR aussi. Il n'y a presque plus de carrières disponibles dans la région, c'est certain qu'il va y avoir un fort achalandage de la part des camions, un va-et-vient qu'on estime à au moins 100 voyages par jour, soit 200 passages en aller-retour dans des rues qui n'ont pas été conçues pour ça, une circulation lourde qui passera forcément en plein cœur du village, empruntant l'avenue Royale sur plus d'un kilomètre ainsi que la rue Casgrain », dit Me Gariépy. Car il n'y a pas d'autres chemins de desserte.

« Le ministère des Transports ne veut pas s'en mêler même si son permis est valide jusqu'en

1998 et on ignore si le ministère de l'Environnement peut empêcher le transfert du permis d'exploitation », ajoute le porte-parole des citoyens.

Pierre Lagacé des Entreprises L.T. Itée de Beauport a confirmé que la carrière Huot entrera en exploitation dès le printemps, plus rien ne s'opposant maintenant à l'émission des permis requis.

« C'est une pierre de granit de qualité comme on en trouve peu dans la région mais nous sommes incapables de prédire quel sera le volume de nos activités. Le marché est faible actuellement », explique M. Lagacé.

Sainte-Foy et Sillery

Les édiles hésitent encore à reconnaître la pauvreté dans leur ville

SAINTÉ-FOY — Le colloque sur la pauvreté à Sainte-Foy et Sillery tenu en novembre dernier aura des lendemains. Les actes du colloque sont prêts et ils seront remis aux mairesses Mmes Andrée Boucher et Margaret Delisle lors de la prochaine séance du conseil des deux villes.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Par ce geste, le comité organisateur du colloque, qui en assurera le suivi, veut sensibiliser les élus municipaux à la pauvreté qui existe chez eux, le discours étant plutôt qu'il n'y a pas de pauvres à Sainte-Foy et Sillery.

D'ailleurs, l'absence d'élus municipaux au colloque a été fort remarquée. Certains participants ont même fait état du peu d'engagement social des deux villes. Le citoyen de Sainte-Foy, qui du jour au lendemain se retrouve sans emploi, doit bien souvent déménager dans une autre localité. Sainte-Foy ne disposerait pas suffisamment de logements subventionnés.

Ce colloque a été tenu grâce à

l'initiative du Centre local de services communautaires Sainte-Foy-Sillery, après avoir constaté que ses travailleurs sociaux étaient de plus en plus confrontés à des situations de pauvreté.

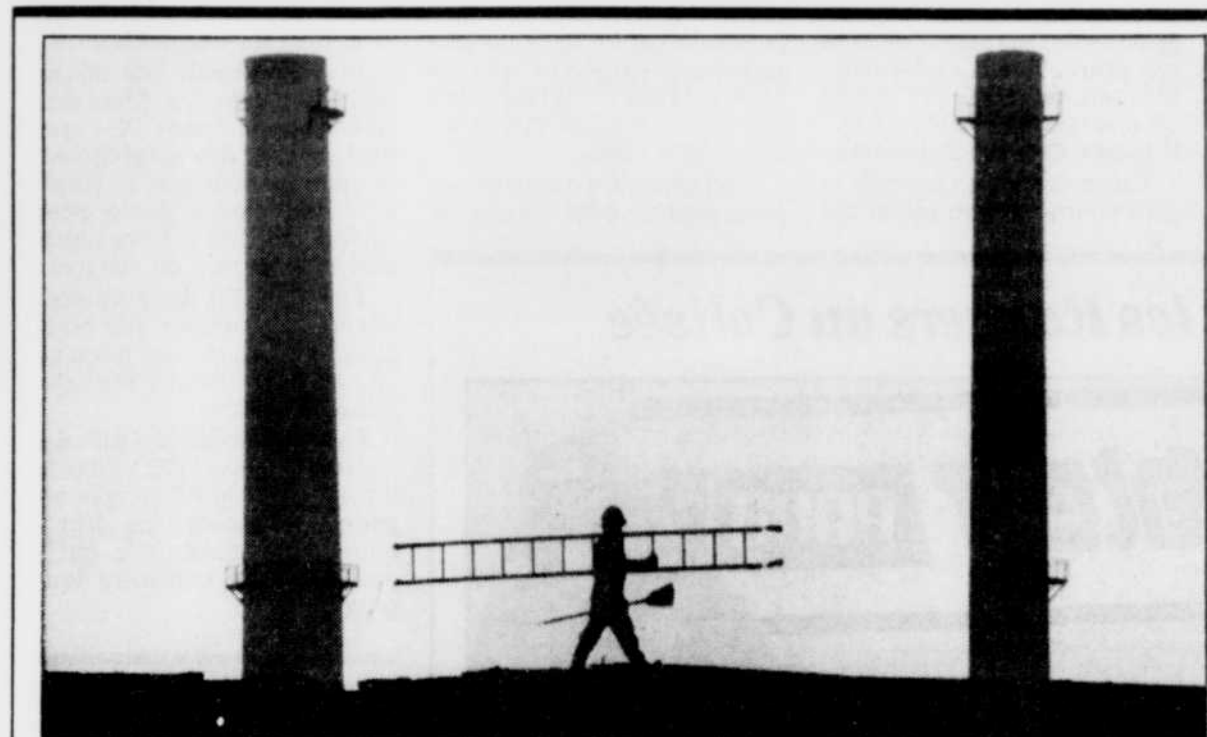
Une culture de la pauvreté

Maintenant que nous avons le portrait de la pauvreté à Sainte-Foy-Sillery, il faut trouver des solutions afin d'éviter le piège du développement d'une culture permanente de la pauvreté comme cela existe dans la basse-ville de Québec, affirment Mme Louise Duval, coordonnatrice et M. Marcel Beaulieu, directeur des services professionnels du CLSC. Les familles vivant sous le seuil de la pauvreté comptent maintenant pour 14,6 % de la population totale du territoire desservi par le CLSC.

La semaine qui vient de prendre fin était consacrée au rôle des travailleurs sociaux dans la communauté. Ceux du CLSC Sainte-Foy-Sillery en ont profité pour se pencher sur les solutions qui pourraient être mises de l'avant pour susciter l'entraide chez les citoyens des deux villes concernées.

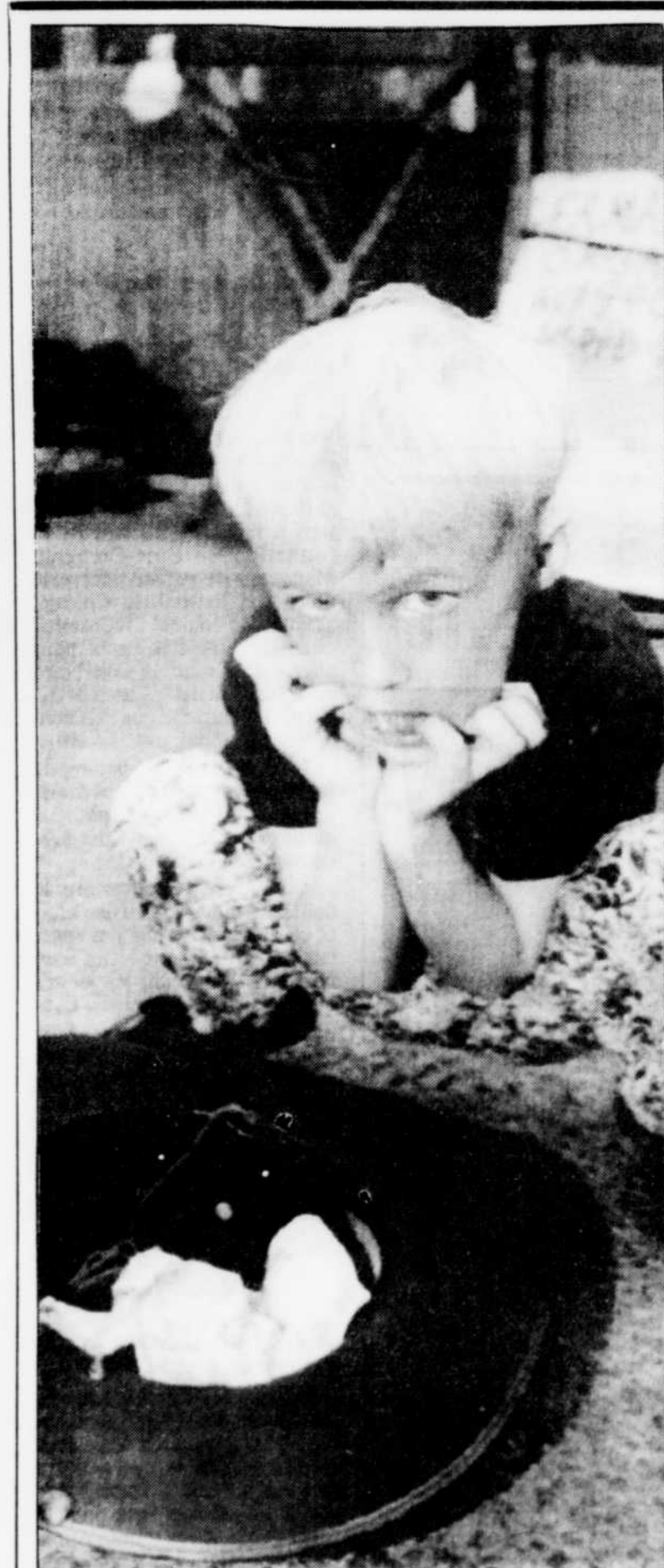
Dans un premier temps, on veut mieux faire connaître les organismes qui s'occupent de pauvreté et surtout inciter les gens à demander de l'aide. Il semble que ce soit beaucoup plus humiliant d'être pauvre à Sainte-Foy et Sillery que dans la basse-ville de Québec. Dans ces deux villes, seulement une personne défavorisée sur 14 demande de l'aide aux organismes communautaires.

On a également constaté qu'il était important de développer la vie de quartier et d'augmenter la solidarité entre les citoyens. Bien souvent, dit Mme Duval, on ignore que son voisin a des problèmes financiers.



Ménage printanier

La silhouette que l'on voit-ci-dessus est bien celle d'un ouvrier qui déambule balai d'une main et échelle de l'autre. Veut-il escalader la cheminée de droite ? Redescend-il de celle de gauche ? Il ne fait que se promener sur un wagon de chemin de fer d'où il redescendra quand il aura fini ce qui pourrait bien être un ménage printanier précoce. Nous sommes en effet à Winnipeg où les températures fort au-dessus de la moyenne autorisent tous les espoirs y compris celui d'une fin d'hiver prématurée. Les gens, nous dit-on, sont dans les rues par centaines nettoyant, les uns un trottoir, les autres, un sentier ou un fond de cour, peut-être vainement, mais qu'à cela tienne ! Que serait la vie, aussi courte ou aussi longue soit-elle, s'il n'était permis de rêver !



Mendier pour voyager

Ronald Masters fils, 4 ans, mendie dans les rues de Hong Kong pendant que son père à l'arrière-plan, joue de l'orgue de Barbarie. L'homme et l'enfant, originaires de Vancouver, veulent ainsi recueillir l'argent nécessaire à la poursuite de leur voyage en Asie du sud-est.

Côte-de-Beaupré: manne fédérale pour le tourisme

QUÉBEC — Sept nouvelles MRC de la grande région de Québec sont maintenant admissibles à un programme fédéral d'aide aux zones défavorisées, soit Portneuf, Jacques-Cartier, Bellechasse, Lotbinière, Robert-Cliche, Beauce-Sartigan et Côte-de-Beaupré. Dans cette dernière municipalité régionale de comté, c'est plus d'un million de dollars qui seront consacrés au développement du tourisme.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

« Le programme d'aide aux zones en développement ou PAZD est financé entièrement par Ottawa en vertu d'une entente Canada-Québec », explique le député de Beauport-Montmorency-Orléans, M. Charles DeBlois. Les subventions seront de l'ordre de 50 à 75 % des immobilisations et de 75 à 90 % des coûts d'études de faisabilité selon que les sociétés seront ou non à caractère commercial.

Cette aide fédérale, rappelle M. DeBlois, s'ajoute aux subventions

pour l'aménagement de la chute Montmorency, la mise en valeur de Cap-Tourmente et des Sept-Chutes ainsi qu'à l'amélioration du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré, des subventions importantes dans une année présumée électorale.

C'est un budget de 45 millions \$ qui est ainsi attribué par le ministre Benoît Bouchard à 28 MRC du Québec et déjà les projets foisonnent sur la Côte si on en croit les maires présents à la rencontre.

« Cela pourrait faciliter la mise-en-valeur de notre patrimoine culturel et religieux », se réjouit

déjà le maire Léo Laplante de Château-Richer qui cherchait justement des sous pour le projet annoncé plus tôt cette semaine.

Des projets

« Nous voulons un kiosque d'information touristique pour l'été », ajoute Jean-Claude Couet de Saint-Tite-des-Caps.

« Nous aménagerons des sentiers cyclables entre le Mont-Sainte-Anne et les Sept-Chutes », explique le maire de Saint-Feréol, M. Robert Paquet.

« Nous pensons à un aménagement touristique près des chutes », affirme Jacques Couture de Boischatel pendant que Jocelyn Vézina de L'Ange-Gardien pense à une signalisation qui mettrait davantage en valeur des maisons patrimoniales. Michel

Bouchard de Saint-Joachim voudrait bien qu'une signalisation touristique adéquate mette sa jolie petite municipalité sur la carte des visiteurs du Mont-Saint-Anne.

Mais en fait, la plupart des projets tant des municipalités que des entreprises privées ne sont pas encore connus. Mais ils s'inscrivent vraisemblablement dans la démarche entreprise lors de la consultation entreprise par le Chemin des Ancêtres de Destination Côte-de-Beaupré. C'est le Bureau fédéral de développement régional du 905, Dufferin, à Québec, qui fera l'analyse des projets.

« Les touristes passent à notre porte, il faut les retenir plus longtemps parmi nous », commente le préfet de la MRC et maire de Beauport, M. Lucien Gauthier.

En Bref

■ Logement incendié

VANIER — Un incendie a causé hier pour quelque 15 000 \$ de dommages dans un appartement situé au 189, Chanoine-Côté, à Vanier. Le feu, qui s'est déclaré dans le logement du demi-sous-sol d'une maison de trois étages, a nécessité deux alertes et l'intervention d'une quinzaine de pompiers. Ceux-ci n'ont mis qu'une dizaine de minutes pour maîtriser les flammes. L'appartement, inoccupé au moment de l'incident, est habité par la famille du propriétaire. Une enquête a été ouverte pour déterminer la cause de l'incendie.

■ Carambolage

BIC — Un carambolage impliquant cinq voitures a eu lieu vers 14 h hier sur la route 132, à Bic, dans le Bas-Saint-Laurent. Une personne a été blessée sérieusement et a été transportée au centre hospitalier de Rimouski. L'accident est dû à une chaussée glissante et une visibilité réduite.

■ Identité de la victime

SAINT-AUGUSTIN — La Sûreté du Québec a révélé hier l'identité de la sexagénaire qui a perdu la vie, vendredi après-midi, à la suite d'un malaise cardiaque provoqué par un carambolage sur l'autoroute 40, à Saint-Augustin-de-Desmaures. Il s'agit de Monique Leblanc, 61 ans, de Cap-Rouge. La victime, en état de choc à la suite de l'accident qui ne lui avait toutefois pas occasionné de blessures, avait oublié chez elle ses pilules servant à soulager ses problèmes cardio-vasculaires. Les manœuvres de réanimation des ambulanciers sont demeurées vaines. Son décès a été constaté au CHUL.

■ Traversiers encore bloqués

QUÉBEC — Le service de traversiers a été interrompu, hier avant-midi, à la suite de l'accumulation de glaces sur le fleuve. Le service a repris sur l'heure du midi, à la faveur de la marée montante.

6/49 1-2-14-25-29-46 (complémentaire) 28 LA QUOTIDIENNE tirage du 06-03-93 7-0-3 7-6-7-9	Sélect 42 2-20-36-38-39-42 (complémentaire) 16 mise-tôt 1-18-24-32 EXTRA 252959
---	--

MAGASINEZ DIMANCHE

NOS TROIS MAGASINS SONT OUVERTS
DE MIDI À CINQ



NOTRE BUREAU DE
CRÉDIT ÉTANT FERMÉ LE
DIMANCHE, LA CARTE SIMONS SERA
REQUISE POUR TOUT ACHAT PORTÉ
À VOTRE COMPTE SIMONS.

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

Constat choc du GREPI

Les efforts pour implanter les réfugiés indochinois à Québec ne servent à rien

QUÉBEC — Dans l'état actuel des choses, les efforts accomplis pour implanter des immigrants indochinois à Québec s'avèrent pratiquement gaspillés. Ils ne servent souvent qu'à leur faire faire un bond de Québec à Toronto.

par ALAIN BOUCHARD
LE SOLEIL

C'est en gros le constat choc qu'effectue Le Groupe de recherche et d'engagement pour la pastorale des immigrants (GREPI) du diocèse de Québec, dans un document que son coordonnateur, l'abbé René Thérage, vient d'expédier aux médias en même temps qu'à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Mme Monique Gagnon-Tremblay.

Pour tous les immigrants

L'alarme que sonne le GREPI vaut pour tous les immigrants en général; mais concerne spécialement les réfugiés indochinois, en raison même des énormes difficultés que suppose le fait de devoir passer d'un alphabet à un autre. Ce qui, par exemple, n'est pas le cas des hispanophones.

Et pourquoi serait-il plus facile d'apprendre l'anglais et de vivre à Toronto? Parce que, explique le GREPI de long en large:

— l'anglais est naturellement plus attirant dans un continent anglophone;

— les programmes d'intégration de l'Ontario sont plus instantanés et plus complets;

— il est possible, en Ontario, d'occuper des emplois d'usine exigeant de parler juste un peu l'anglais, alors que c'est pratiquement impossible à Québec;

— des cours d'anglais sont souvent dispensés dans les camps de réfugiés alors que le français y apparaît très rarement.

Le dernier effort manque

C'est le complément d'efforts non consenti qui empêche Québec de pouvoir garder ses immigrants indochinois, constate le GREPI; ce qui, par le fait même, annule parfois tout ce qui a été fait précédemment. Un peu comme le dernier quart de tour ferait que la roue serait bien en place.

Les Indochinois s'inscrivent au COFI pour en sortir avec une connaissance du français très sommaire. Ils vont alors vers des commissions scolaires pour suivre d'autres cours... qui sont tout à coup interrompus pour l'été. Leurs prestations d'assurance-chômage sont réduites ou coupées sous prétexte qu'ils ne sont pas disponibles pour travailler le jour alors qu'ils suivent précisément leurs cours de français et qu'ils lavent la vaisselle dans des restaurants le soir. Bref, ils pédalent à

vide au milieu de programmes et d'efforts tout à fait disloqués, dont le GREPI invite prestement les auteurs à se concerter: Immigration, Travail, Éducation, etc.

Analyse d'un échantillon

Un échantillon de 53 réfugiés indochinois de 20 à 35 ans est décortiqué à la loupe à l'appui de la position diocésaine. Quarante et un sont vietnamiens, dix, cambodgiens et deux, laotiens. Trente-huit sont des hommes et 15 sont des femmes. Tous sont arrivés à Québec entre le 14 juin 1984 et le 19 août 1991.

Dix-sept sont rapidement partis pour l'Ontario ou la Colombie-Britannique, après être passés par le COFI. Leur connaissance du français allait généralement de faible à très faible.

Des 36 autres, 22 ont abandonné leurs études avec une connaissance faible ou moyenne du français — raison principale: aller travailler en restauration ou en couture pour faire vivre ses enfants. Onze sont encore aux études, partiellement du moins, dont sept en classe de francisation; aucun n'est au secondaire, deux vont au cégep à temps partiel et un troisième y va à plein temps. Seulement deux, un Vietnamiens et un Cambodgien, ont réussi à passer à travers le programme régulier de l'alphabetisation et du secondaire.



Incapables de se rendre toucher les mains de la statue de la Vierge Marie, les fidèles se pressent pour au moins toucher aux rubans qui y sont attachés.

Aux Philippines

Ils jurent avoir vu la Vierge

AGOO, Philippines (AP) — Plusieurs pèlerins, dont un journaliste de radio, massés dans la ville d'Agoo, aux Philippines pour assister à l'apparition de la Vierge Marie, ont affirmé hier avoir vu la mère du Christ.

Plusieurs centaines de milliers de personnes — un million selon la télévision, 300 000 selon la police — s'étaient rassemblées sur sept collines des environs de cette ville située à environ 200 km au nord de Manille. Et plusieurs personnes dans la foule ont déclaré avoir eu une apparition de la Vierge à 13 h 15.

Le journaliste a affirmé à la station de radio DZXL de Manille que la silhouette d'une femme portant une ceinture sombre est

apparue pendant quelques secondes. Il a précisé qu'il ne s'attendait pas à assister à ce phénomène et qu'il « n'avait pas halluciné ».

Tout est parti d'un garçonnet de 12 ans, Judiel Nieva, prophète auto-désigné, qui affirme avoir vu la Vierge chaque premier samedi de chaque mois depuis 1989. L'Eglise catholique a appelé à la prudence, tout en menant une enquête officielle. Mais les journaux de Manille ont commencé la semaine dernière à parler d'événe-

ments miraculeux » à Agoo et les pèlerins ont commencé à affluer vendredi, provoquant des embouteillages d'une centaine de kilomètres.

Hier après-midi, le jeune Judiel a affirmé avoir lui aussi vu la Vierge, qui lui aurait demandé de prier pour les enfants de Somalie. « La Vierge bénie était très triste en raison de ce qui se passe en Somalie. N'ayez pas peur, mes enfants. Le rosaire est l'arme la plus puissante contre Satan. »

L'enfant a par ailleurs affirmé que la dernière apparition aurait lieu le 8 septembre et que la « Mère bénie disparaîtra pour toujours ».

La pleine lune du 8 mars influencera l'amplitude des marées

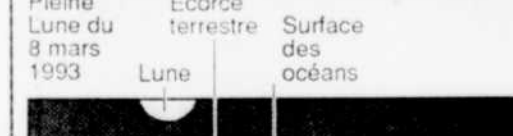
Les marées seront particulièrement hautes la nuit prochaine en raison d'un phénomène très rare. La Lune sera pleine et elle sera particulièrement près de la Terre, se trouvant sur la partie plate de son ellipse ovale. On peut s'attendre à une hausse de 60 cm des marées dans le golfe Saint-Laurent et de 30 cm à Québec.

Apogée: point (de l'orbite de la Lune) le plus éloigné de la Terre

L'orbite de la Lune n'est pas un cercle parfait, mais une ellipse (cercle aplati). La forme de cette orbite varie au cours du temps.



Périgée: Point (de l'orbite de la Lune) le plus rapproché de la Terre



Pleine Lune du 8 mars 1993



Marées de mortes eaux: la Lune et le Soleil sont à angle droit. Leurs forces gravitationnelles ne s'additionnent pas.



Marées de vives eaux: la Lune et le Soleil sont sur la même ligne. Leurs forces gravitationnelles s'additionnent.



Ces graphiques ne sont pas à l'échelle

Ce week-end, la pleine Lune survient au périgée. L'attraction gravitationnelle de la Lune est plus forte qu'à l'accoutumée.

Ce périgée est également plus rapproché qu'à l'habitude, ce qui augmente encore la force exercée par la Lune et donc l'amplitude des marées.

Marées de mortes eaux: la Lune et le Soleil sont à angle droit. Leurs forces gravitationnelles ne s'additionnent pas.

Marées de vives eaux: la Lune et le Soleil sont sur la même ligne. Leurs forces gravitationnelles s'additionnent.

Ces graphiques ne sont pas à l'échelle

Source: Planetarium Dow

Infographie: PC / LE SOLEIL

L'enquête sur l'attentat contre le World Trade Center

Des centaines de kilos de produits chimiques trouvés dans un casier loué par Salameh

NEW YORK (NYTNS, AFP, Reuter) — Des centaines de kilos de produits chimiques pouvant servir à la fabrication de bombes ont été trouvés par les enquêteurs dans le casier d'un entrepôt, à Jersey City, sur l'Hudson, en face de New York.

Le casier avait été loué par Mohammed Salameh, le Jordanien de 25 ans qui a été arrêté jeudi matin relativement à l'attentat contre le World Trade Center.

Des policiers fédéraux ont indiqué que la camionnette jaune utilisée pour amener la bombe dans le parking sous le World Trade

Center avait été aperçue à côté de l'entrepôt.

Les policiers ont indiqué qu'ils avaient découvert dans le casier de l'acide nitrique et de l'acide sulfurique, deux des ingrédients requis pour produire de la nitroglycérine, un explosif puissant qui doit être manipulé avec beaucoup de soins.

La directrice du MI5 est «une cible facile pour des terroristes»

LONDRES (AFP) — La directrice du service secret britannique MI5, Mme Stella Rimington, est extrêmement mal protégée et ferait « une cible facile pour des terroristes », comme l'Armée républicaine irlandaise (IRA), affirme aujourd'hui le Sunday Times.

Le journal dominical dit avoir réussi à se procurer toutes sortes de renseignements sur Mme Rimington prouvant les « lacunes » de son système de protection: plan de l'intérieur de sa maison à Londres, détails sur ses courses hebdomadaires — toujours au même endroit et à la même heure, informations sur ses appels téléphoniques, alors que son numéro est présumément secret, sur son compte en banque, son dossier médical, le paiement de ses impôts locaux, etc.

Soulignant que le chef du MI5, chargé depuis peu de la lutte antiterroriste, est une cible pour l'IRA, l'hebdomadaire affirme avoir pu photographier Mme Rimington portant des courses de sa voiture à chez elle, laissant le coffre de son véhicule grand ouvert.

Dans un document destiné aux responsables courant le risque d'une attaque terroriste, le ministère de l'Intérieur recommande de « ne jamais laisser sa voiture sans surveillance », rappelle le journal. Selon le Sunday Times, le chef du MI5, qui n'a pas de garde du corps, fait fi des consignes de sécurité que ses propres services ont contribué à édicter.

Mme Rimington a refusé de commenter l'enquête du Sunday Times, se contentant de déclarer au journal que « même dans sa position, il fallait bien acheter à manger ».

Âgée de 56 ans, mariée et mère de deux enfants, c'est la première femme nommée à la tête du MI5, en février 1992, et le premier chef de ce service dont l'identité ait été rendue publique.

D'autre part, les enquêteurs tentent toujours de déterminer les responsabilités et les motifs de l'attentat du World Trade Center.

Les policiers ont d'autres questions: le détonateur était-il dans le même véhicule que la bombe ou dans un autre, ce qui indiquerait que plus d'une personne a participé à l'attentat. La bombe était-elle complexe ou non? Cela permettrait de savoir si les auteurs de l'attentat ont agi seuls ou ont bénéficié d'une assistance.

L'hypothèse selon laquelle le ou les auteurs de l'attentat auraient péri dans l'attentat n'a pas été écartée.

Suspects libérés

La police a, par ailleurs, libéré trois hommes arrêtés vendredi à proximité d'une mosquée de Brooklyn, un quartier de New York, après avoir établi qu'ils n'avaient aucun lien avec l'attentat. Toutefois, les trois hommes ont été accusés de vol d'automobile.

Les autorités ont plus de certitudes concernant le deuxième homme arrêté jeudi. Ibrahim El-gabrowny est « probablement mouillé jusqu'au cou », a affirmé le juge de district Richard Owen. Il a été inculpé d'obstruction à la justice.

Selon le juge Owen, El-gabrowny a tenté d'effacer d'éventuelles traces d'explosifs sur ses mains en les plongeant dans une toilette remplie d'urine lors de la perquisition.

Les enquêteurs ont trouvé sur place un pistolet 9 mm, un permis de port d'arme, 150 cartouches de 9 mm et deux matraques électriques. Ils ont également découvert cinq faux passeports et cinq faux extraits de naissance nicaraguayens au nom d'El-gabrowny, de sa femme et de leurs trois enfants.

Mohammed Salameh

Les autorités d'Amman ont confirmé hier que Salameh était un ressortissant jordanien. Un porte-parole jordanien a précisé que Salameh est né le 1er septem-



D'autres locataires du World Trade Center de New York continuaient hier à quitter leurs bureaux en attendant la réouverture de la tour à bureaux.

bre 1967 à Bidia, dans la région de Naplouse, en Cisjordanie occupée, d'un père jordanien d'origine palestinienne.

Mohammed Salameh ne semble pas avoir eu d'activités politiques ou répréhensibles en Jordanie qu'il a légalement quittée en 1987 pour les États-Unis muni d'un visa pour un an. Il n'est jamais revenu dans son pays depuis lors.

Mohammed Salameh et ses amis musulmans priaient souvent ensemble à la mosquée El Salam de Jersey City. Ils avaient des horaires bizarres et restaient pour l'essentiel dans leur coin, selon des voisins.

Salameh partageait deux appartements spartiates avec six autres musulmans dans un quartier d'immigrés connu sous le nom de Ville égyptienne.

SAAB
900 S 1992 - 3 portes

Stock # 92580
Démonstrateur exécutif Saab, 9600 km, entièrement équipé, automatique, moteur 2.1 litres

42223\$*

PAR MOIS

31 358\$

* Basé sur une Location Plus de GMAC pour une période de 48 mois, comptant de 2000 \$ requis, 96 000 km gratuits, coût excédentaire de 5¢ / km, transport inclus, taxes en sus, première mensualité et un dépôt de garantie équivalent requis à la livraison. Taux de financement très réduit.

Ste-Foy

SATURN. SAAB ISUZU

3330, rue Watt
angle Duplessis et Charest
sortie Blaise-Pascal
(418) 653-1312
(voisin du Club Price)

LA POLITIQUE

Harvie Andre ne sera pas candidat

CALGARY (PC) — Le leader du gouvernement en Chambre, Harvie Andre, a confirmé hier qu'il ne serait pas candidat aux prochaines élections fédérales.

Député de la circonscription de Calgary Centre depuis 1972, le ministre conservateur a annoncé son intention de se retirer juste après une rencontre avec son association de comté.

« Si le gouvernement n'avait pas été assuré d'une victoire, ma décision aurait été plus difficile à prendre. Je ne voudrais pas être

accusé de quitter le navire quand il est sur le point de sombrer, a déclaré M. Andre. Mais ce n'est pas le cas. Le parti est en excellente condition. »

Âgé de 52 ans, le leader du gouvernement en Chambre a fait savoir qu'il resterait en poste jusqu'à la tenue des prochaines élections qui devraient avoir lieu à l'automne.

Une mission de l'IRIR à Léger & Léger Tenter d'évaluer la «sécurité d'emploi»

QUÉBEC — L'Institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR) a confié au groupe Léger & Léger le mandat de trouver des pistes de définition de la « sécurité d'emploi ».

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Sous la responsabilité du ministre du Travail, l'IRIR doit publier avant le 30 novembre de chaque année une comparaison de l'état et de l'évolution de la rémunération globale des salariés des secteurs public et parapublic par rapport à celle des autres salariés québécois.

La présidente-directrice générale de l'IRIR, Mme Nicole Poupard Gendreau, a expliqué que le groupe Léger & Léger tentera par la technique « focus group » de trouver une définition de la sécurité d'emploi, de déterminer si cela vaut quelque chose et si c'est possible de mesurer la valeur de la sécurité d'emploi. La directrice précise cependant que ces données, recueillies au coût de 9000 \$, ne pourront servir pour les prochaines négociations dans le secteur public et parapublic. Par le passé, l'IRIR s'est fait reprocher de ne pas tenir compte de la sécurité d'emploi dans ses comparaisons.

Des représentants syndicaux, qui ont participé ces derniers jours à une rencontre avec Léger & Léger, ne sont pas emballés par la démarche. Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec n'a plus l'intention de participer au « laboratoire ». « Le gouvernement veut-il retourner à l'époque où les fonctionnaires et les ouvriers changeaient avec le parti au pouvoir ? » demande l'ad-joint au président.

La présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé, estime de son côté que le gouvernement fausse le débat sur la sécurité d'emploi qu'il présente comme un coût. Or, soutient Mme Pagé, tous nos membres sont au travail, les enseignants mis en disponibilité font de la suppléance. « C'est une démagogie insupportable de faire croire à la population qu'il y a des gens payés à ne rien faire ».

Sur ce point, le président du Conseil du Trésor affirme qu'il y a des cycles dans les surplus de personnel. Il ne peut toutefois préciser dans quels secteurs des employés sont en disponibilité.

Une première au Manitoba

Un lieutenant-gouverneur métis



M. Yvon Dumont, accompagné de son épouse Lyda, se rendant à l'Assemblée législative du Manitoba pour y être assermenté comme lieutenant-gouverneur.

WINNIPEG (PC) — Yvon Dumont est devenu, au Manitoba, le premier métis à occuper le poste de lieutenant-gouverneur. Âgé de 42 ans, il succède au Dr George Johnson, qui remplissait la fonction depuis 1986.

M. Dumont, qui est bilingue, s'est fait connaître partout au Canada au cours du récent débat constitutionnel, par son appui au premier ministre Brian Mulroney.

Le mois dernier, il a signé la pétition qui demandait au gouvernement manitobain de remplacer la statue de Louis Riel nu qui se trouve devant l'Assemblée législative.

Il a promis, d'un autre côté, d'enlever son nom de la liste des demandeurs d'une poursuite judiciaire contre Ottawa dans une affaire de revendication territoriale. Les Métis exigent quelque 500 000 hectares, dont la majeure partie du centre-ville de Winnipeg.

Comme lieutenant-gouverneur, M. Dumont recevra 83 000 \$ par année du gouvernement fédéral, plus une allocation de 11 300 \$ de la province pour une partie de l'entretien de sa résidence officielle.

Ontario: pas d'impôt sur la richesse, mais on y pense!

TORONTO (PC) — Le prochain budget du gouvernement ontarien ne comportera pas d'impôt sur la richesse et les successions, mais l'idée est « intéressante », a déclaré le ministre des Finances, Floyd Laughren.

« C'est une avenue que je ne rejette pas du revers de la main », a-t-il ajouté, au cours d'une conférence de presse suivant la publication d'un rapport préparé par un groupe de travail sur la réforme fiscale.

« Nous examinerons cette

possibilité. Il faut voir ce que dit le rapport avant de le rejeter ou de l'encenser. Évidemment, ce genre d'impôt amènerait des revenus appréciables dans les coffres de l'État. »

Aux prises avec un déficit atteignant les 12,1 milliards \$, pour l'année budgétaire prenant fin le

31 mars, M. Laughren a déclaré qu'un nouvel impôt sur la richesse et les successions pourrait rapporter un milliard de dollars, au maximum.

« C'est le genre d'impôt qui sème la controverse. Il faudra agir avec prudence, si jamais nous allons en ce sens. »

Le NPD, maintenant au pouvoir, avait promis, durant la campagne électorale de 1990, une ré-

forme de la fiscalité, incluant un impôt minimum pour les sociétés ayant enregistré des profits, et un impôt successoral pour les contribuables ayant un revenu élevé.

Certains membres du groupe se sont opposés à la venue d'un nouvel impôt sur la richesse, jugeant qu'il pourrait effrayer les investisseurs, décourager les épargnants, ou inciter les gens à placer leur argent dans d'autres provinces.

DIMANCHES LAURIER CADEAUX ASSURÉS!



ACHETEZ POUR 100 \$
LE DIMANCHE ET
OBTENEZ UN
CADEAU GRATUIT!

Lorsque vos achats à Place Laurier totalisent 100\$* dans un même dimanche, présentez-vous au kiosque du service à la clientèle au 3e étage de Place Laurier et vous recevrez gratuitement le cadeau du mois.

*Incluant les taxes

LE CADEAU
DE MARS

GRATUIT

panier de produits Yves Rocher, avec 100\$* d'achat le dimanche. (Quantités limitées)

Ouvert le
dimanche de
12 h à 17 h

PLACE
LAURIER
PLACE AUX IDÉES

ILLIMITÉES

LA BAIE, SEARS, SPORTS EXPERTS, TOYS "R" US, WISE, ZELLERS ET 350 BOUTIQUES ET RESTAURANTS DONT LA HALTE BOUFFE AU 3^e ÉTAGE.

CelluBoutique

le centre de téléphonie mobile

LE PLUS PUISSANT
DES PORTATIFS



En exclusivité
Le TC132
1,2 WATT
de Blaupunkt
à seulement

699 \$

(Conditionnel à l'activation par la CelluBoutique)

LE PLUS PETIT
DES TÉLÉCOPIEURS



Le M750
de Murata
à seulement

499 \$

Boul. Laurier
(en face de Place Laurier)
2785, boul. Laurier, Sainte-Foy
Tél. : 650-1000

Saint-Nicolas
(à deux minutes du Pont de Québec)
55, route du Pont, Saint-Nicolas
Tél. : 831-4000

Le Portage
(Centre commercial Rivière-du-Lois)
298, boulevard Thériault
Tél. : 868-8888

Bell Mobilité

Agent cellulaire autorisé



Clara Baez à la tête du centre de coordination des femmes de la République Dominicaine qui regroupent 35 associations de femmes

République Dominicaine

Un féminisme dynamique et démuni

QUÉBEC — La République Dominicaine est un pays « machiste » où les mouvements de femmes, quoique nombreux et pleins de vitalité, comptent leurs acquis sur les doigts de la main.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Clara Baez, chercheur, démographe et directrice d'un centre de coordination pour les femmes en République Dominicaine pose ce constat comme toile de fond des caractéristiques propres aux pays sous-développés soit la pauvreté, l'analphabétisation et la pénurie de soins de santé. Invitée par l'organisme Cinquième Monde et du plan Nagua, Clara Baez rencontrait, hier, à l'édifice de la CSN, à Québec, des femmes québécoises engagées dans l'amélioration de la condition féminine.

En République Dominicaine, pays de sept millions d'habitants, plus de 100 000 femmes travaillent dans l'industrie, celle des zones franches : des enclaves industrielles sous le contrôle de firmes étrangères. Produit du libre-échange, ces enclaves se sont multipliées depuis 1984 no-

tamment dans le secteur du textile. Les entreprises qui y oeuvrent, la plupart américaines, totalisent un chiffre d'affaires de 900 millions \$ par année. Une activité économique qui certes crée de l'emploi, explique Clara Baez mais à des conditions pénibles et dérisoires. Par exemple, le salaire de ces femmes est de 125 \$ par mois pour une semaine de travail de 48 heures en plus des extras que celles-ci sont tenues d'effectuer sous peine de perdre leur emploi. Nécessité oblige, ces femmes triment dur pour la survie, surtout si en plus elles ont la charge d'enfants (en moyenne 3,5 par famille). Les syndicats n'existent pas dans les zones franches.

Majoritairement plus éduquées que les hommes, les femmes de la République Dominicaine n'ont pas pour autant accès aux postes supérieurs. Ceux-ci sont réservés aux hommes. Il y a bien des femmes députées au Parlement,

souligne Clara Baez, mais elles font partie de l'élite et des prises de position trop radicales les feraient exclure du parti. D'ailleurs le cas s'est produit avec une leader syndicale qui s'était opposée à ce que les magnats des firmes étrangères soient consultés avant que ne soit modifié le code du travail.

Aussi la base militante des femmes se retrouve-t-elle dans les collectifs de travail ainsi que dans les centres de recherches (ONG). Ce sont là les féministes telles qu'on les définit dans les pays occidentaux. Mais souvent leur action en est une d'accompagnement auprès des femmes des milieux défavorisés pour qui parler en public ou simplement descendre dans la rue ne va pas de soi. « Parce qu'aujourd'hui, les fe-

ministes sont considérées comme subversives par l'État ce qui comporte certains dangers... ». Par exemple, en 1989, les femmes ont osé descendre pour revendiquer des droits, raconte Clara Baez. Ce qui à l'époque fut accueilli avec étonnement, serait peut-être dangereux aujourd'hui.

Du financement pour les mouvements de femmes, il n'en existe pas en République Dominicaine. Elles reposent sur l'action sociale, point final. Quant à ceux comme « Coordinadora des ONGs del Aera de la Mujer » que dirige Clara Baez, le financement vient de l'extérieur. Malgré tout les mouvements de femmes en République sont pleins de vitalité. Mais cela est typique de toute l'Amérique latine, dira Clara Baez.

Les centres d'action bénévole s'élèvent contre un projet de loi de Sam Elkas

QUÉBEC — Les 89 centres d'action bénévole du Québec sont très inquiets d'un projet de loi du ministre des Transports Sam Elkas qui, en réduisant les frais de déplacement accordés aux bénévoles, mettra en péril les services de maintien à domicile des personnes âgées, des enfants et des adultes qui ont besoin d'assistance dans leur déplacement.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Des dizaines de milliers de personnes sont maintenues à domicile grâce aux bénévoles, qui en utilisant leur voiture, assurent les services de popote roulante, de transport et d'accompagnement des personnes âgées dans les établissements de santé, chez le dentiste, à l'épicerie et dans une institution financière. Dans la seule région des Laurentides-Lanau-dière, 47 535 transports ont été effectués en 1991-1992.

Le projet de loi 62, déposé en décembre, qui modifie le transport par taxi, en réduisant de 60 % les frais alloués aux bénévoles, viendra mettre la hache dans l'organisation de ces services, soutient la Fédération des centres d'action bénévole qui donnait,

vendredi, une conférence de presse, à Québec.

Selon le président de la Fédération, Jacques Caron, le gouvernement s'apprête à commettre une grave erreur en donnant l'impression que les bénévoles font de l'argent en accompagnant une personne à l'hôpital ou chez le dentiste. Il réclame un moratoire sur l'adoption de ce projet de loi prévue pour le printemps.

La modification proposée

Le bénévole reçoit actuellement en moyenne 0,30 \$ le kilomètre pour un tel transport qui tient compte des frais variables d'utilisation d'une automobile (essence, usure des pneus et autres)

et également des frais fixes (l'achat et la police d'assurance). La modification proposée prévoit que la rémunération totale pour un tel transport ne tiendra compte que des frais variables qui seront fixés par la Commission des transports à environ 0,13 \$ le kilomètre.

Ce transport est surtout organisé pour les personnes démunies. Toutefois, les personnes qui ont les moyens financiers de le faire paient le tiers du prix de la course, le gouvernement un autre tiers par des subventions au centre d'action bénévole et ce dernier la balance à même les fonds recueillis lors de campagnes de financement.

Déjà, d'affirmer M. Caron, les centres d'action bénévole ont de la difficulté à recruter des bénévoles, bien souvent des personnes à la retraite. Il soutient que l'objectif du bénévolat n'est pas de mettre financièrement à contribu-

tion la personne bénévole.

Les pressions des compagnies de taxi qui voient les bénévoles comme des concurrents et la volonté du gouvernement de réduire ses dépenses, sont à l'origine de ce projet de loi, croit M. Caron. Il affirme que les centres d'action bénévole sont prêts à discuter avec le ministre Elkas. On propose la mise sur pied d'un comité pour étudier le dossier. On est conscient que des gens gagnent leur vie en faisant du taxi. Mais, on ne doit également pas perdre de vue que les personnes qui utilisent les services d'un bénévole n'ont pas les moyens de prendre un taxi, conclut M. Caron.

Les enseignants de T.-N. votent pour la grève

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Ne pouvant s'entendre avec le gouvernement sur leurs conditions de travail, 9500 enseignants de Terre-Neuve ont voté à 83 % pour la grève générale.

Le gouvernement terre-neuvien tente de convaincre ses enseignants d'accepter une réduction de leurs salaires et de leurs avantages sociaux dans le but de renflouer les coffres de la province.

La semaine dernière, près de 2000 enseignants s'étaient rendus manifester devant la Législature provinciale pour protester contre les coupures qui devraient être annoncées bientôt.

Terre-Neuve prévoit effectuer des coupures de 70 millions \$ dans le secteur public lors de son budget qui sera déposé plus tard ce mois-ci.

Mais ce n'est pas qu'à Terre-Neuve que les enseignants et

les travailleurs du secteur public devront faire les frais de la mauvaise conjoncture économique. En Alberta, le président du Conseil du Trésor, Jim Dinning, a demandé au 30 000 enseignants d'accepter des gels de salaire. Au Québec, le gouvernement libéral prévoit geler les salaires de ses 325 000 employés, incluant les enseignants et les travailleurs de la santé, pour les deux prochaines années.

En Ontario, les commissions scolaires réclament également un gel de salaire des enseignants et au Manitoba, le gouvernement a forcé ses employés à renoncer à leur salaire pour une période équivalant à 10 jours dans le but d'économiser dans les finances publiques.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
03497137
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

CLUB Multi points

**SE GUÉRIR SOI-MÊME
C'EST POSSIBLE!**

Ginette Laliberté
psychologue en métamédecine
Souvent la maladie est la manifestation d'une disharmonie intérieure (attitude mentale, paroles, pensées, etc.)
Apprenez à vous poser les bonnes questions pour découvrir les véritables causes...

Quand: Mercredi 10 mars ou Mardi 23 mars
Heure: 19h
Coût: 15 \$
Inscription: (418) 654-0646
Centre d'Harmonisation Intérieure l'Eveil Radieux Inc.

Défilé de mode
en collaboration avec la boutique Rosa Borra, le mardi 6 avril à 12h, au Café de la Terrasse du Château Frontenac.

Réservez dès maintenant à
692-3861,
poste 6229

Veste en laine 308\$
Jupe plissée polyester 233\$
Camisole 75\$

BOUTIQUE

Danielle Morali
Place Ste-Foy, 656-9141

75 VÉHICULES EN EXPOSITION À L'INTÉRIEUR

EAGLE VISION 1993

Beau choix de Eagle Vision pour livraison immédiate.
Juste une visite et vous serez convaincu.

PROMOTION SPÉCIALE DE MAISONNEUVE
COURREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE **Jeep**
*Détails du concours disponibles chez Maisonneuve

certificat de garantie des MEILLEURS PRIX PLUS
pour une Jeep ou une Eagle

Transport et préparation inclus

MAISONNEUVE
Jeep Eagle

47, boul. René-Lévesque Est
138, rue Maisonneuve 529-8135

À côté du Grand Théâtre de Québec

PESOLA AG et E. KLETT VERLAG GmbH
(Zug, Suisse) (Stuttgart, Allemagne)

félicitent

LE NATURALISTE / SCIENCE IMPORT

Finalistes aux FIDÉIDES 93 catégorie

PETITE ENTREPRISE

et se joignent à elles pour saluer le gagnant de la catégorie

ALIMENTS PROLIMER

FIDEIDES

LE SYNODE A BESOIN DE VOUS!

SYNODE QUÉBEC

Il y a quelques mois, l'Église de Québec sollicitait votre point de vue et vous invitait à prendre la parole.
Le Synode diocésain a reçu 40 000 réponses au questionnaire diffusé dans le grand public.

L'ensemble des réponses recueillies a fait ressortir douze préoccupations majeures:

- 1- Vie conjugale et vie familiale
- 2- Problèmes sociaux et économiques
- 3- Santé, maladie et mort
- 4- Conflits et violence
- 5- Être chrétien dans le monde séculier
- 6- Éducation de la foi
- 7- Célébrations et liturgie
- 8- Recherche spirituelle et vie de foi
- 9- Ministères dans l'Église et participation de tous et de toutes
- 10- Les cadres porteurs de l'Évangélisation: paroisses, régions et organisation diocésaine
- 11- Exercice de l'autorité dans l'Église et enseignement du magistère
- 12- Vivre ensemble dans l'Église

Ces douze dossiers de travail, tous rattachés à l'Évangélisation, thème central du Synode, feront l'objet de la prochaine grande étape du Synode: les équipes synodales.
Ces équipes de 6 à 10 personnes se forment présentement dans tous les milieux: groupes d'amis, de travail, de loisirs; mouvements et associations diverses: paroisse ou milieu social, professionnel, religieux, etc.

Vous avez le goût de vous impliquer directement dans le Synode? Formez votre équipe synodale ou joignez-vous à l'une d'elles.

Pour en savoir davantage, communiquez avec votre paroisse ou avec le Secréariat du Synode en composant le (418) 688-1211.

Le Synode a besoin de vous!

LE MONDE

Les «atrocités serbes» en Bosnie orientale

Démenti du général Morillon

TUZLA, Bosnie (Reuter) — Le général Philippe Morillon, commandant de la FORPRONU en Bosnie, a démenti hier les accusations d'atrocités portées à l'encontre des Serbes par les Musulmans dans les localités assiégées de Bosnie orientale.

Son rapport est le premier compte rendu indépendant sur la situation dans cette région où l'on avait fait état d'atrocités et de famine à grande échelle dans les localités musulmanes assiégées de Cerska et de Konjevic Polje.

Le chef de la FORPRONU avait décidé de se rendre dans la région pour vérifier par lui-même les informations données par des radiomateurs selon lesquelles les conditions d'existence se dégradent

très rapidement, surtout à Cerska.

« Dieu merci, il semble qu'il n'y ait pas eu d'atrocités ici (à Cerska); la guerre mais pas d'atrocités », a déclaré Philippe Morillon à Reuter Television après avoir visité les deux endroits.

« Au contraire, une femme enceinte qui ne pouvait quitter le village a été emmenée à l'hôpital par les forces serbes », a dit le général à Zvornik, une ville bosniaque à la frontière de la Serbie contrôlée par les Serbes.

« Nous pouvons témoigner qu'il n'y a aucune trace de massacres et qu'il n'y a pas de cadavres », a-t-il encore dit, à l'issue de sa visite à Cerska.

À Konjevic Polje, près de Cerska, la situation est « naturellement difficile mais pas trop dramatique (...) Ils (les gens) souffrent de privations mais pas trop de la faim », a poursuivi Philippe Morillon.

« Nous avons visité chaque maison et quand je suis parti, il y avait approximativement 75 blessés qu'il fallait évacuer (...) Ce qui fait une différence avec les 700 dont on nous avait parlés », a-t-il dit, précisant que le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies, la Croix-Rouge internationale et l'Organisation mondiale de la santé resteraient à Konjevic Polje pour évacuer les blessés.

Pourparlers suspendus

Par ailleurs, à New York, les pourparlers internationaux de paix pour la Bosnie-Herzégovine ont été suspendus sans qu'aucun accord n'ait été conclu.

Le président bosniaque Alija Izetbegovic a déclaré hier qu'il quittait New York sans avoir encore accepté les points clés du plan de paix élaboré par les médiateurs internationaux Cyrus Vance et David Owen, mais qu'il reviendrait dans le courant de la semaine prochaine « avec l'intention de faire avancer les discussions vers une conclusion positive ».

Le leader serbe de Bosnie, Radovan Karadzic, a également annoncé qu'il rentrerait chez lui, mais il ne s'est pas engagé à revenir personnellement à New York.

Les FBI rassure Koresh

WACO, Texas (AFP) — Les autorités qui négocient depuis près d'une semaine avec les membres de la secte des « Davidiens » à Waco, et notamment avec leur chef David Koresh, ont promis publiquement, hier, qu'ils seraient traités de façon « juste et humaine » s'ils acceptaient de se rendre.

« Nous sommes préoccupés par le fait qu'aucun adulte ne soit sorti — depuis les deux femmes libérées mardi —, ce qui pourrait indiquer qu'ils ne se sentent pas libres de partir », a déclaré au cours d'une conférence de presse le porte-parole du FBI, Bob Ricks.

David Koresh a indiqué aux négociateurs qu'il craignait pour sa propre sécurité et pour celle des autres membres de la secte. « S'il nous écoute », a dit Ricks, dont les propos étaient retransmis sur des

radios locales, « nous voulons lui donner, ainsi qu'à ses disciples, les assurances que toutes les personnes présentes à l'intérieur seront traitées de façon juste et humaine s'ils sortent », a-t-il affirmé.

Le porte-parole a précisé que Koresh et certains de ses disciples semblaient craindre une volonté de vengeance de la part des policiers — quatre agents ont été tués et 16 autres blessés, dimanche dernier, lors de l'assaut.

Le FBI a indiqué qu'il n'avait fixé aucun délai pour la reddition de Koresh.



AVIS PUBLIC

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

AVIS est, par les présentes, donné que la Ville de Québec s'adressera au Parlement, à sa présente ou à sa prochaine session, pour demander des amendements à sa charte, le chapitre 95 des lois de 1929 et ses modifications, relativement aux matières suivantes:

1. Le remboursement des subventions versées lors de l'aliénation d'un immeuble ayant fait l'objet de subventions ou lorsque sa destination ou son mode d'occupation change;
2. L'assurance des immeubles ayant fait l'objet de subventions;
3. Le ramassage et l'enlèvement des déchets et des matières réutilisables ou recyclables, la façon d'en disposer ou de les éliminer ainsi que les modes de taxation ou de tarification en cette matière;
4. Les modes de taxation ou de tarification en matière de consommation de l'eau;
5. Le pouvoir de verser des subventions;
6. Les règles relatives aux sociétés d'initiatives et de développement des artères commerciales (SIDAC);
7. Le montant maximal des dépenses qui peuvent être autorisées par le comité exécutif;
8. L'octroi de contrats pour la fourniture de logiciels ou l'entretien de systèmes informatiques ou de télécommunications;
9. L'installation de systèmes d'éclairage dans les rues privées;
10. Les compensations à verser comme condition préalable à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale;
11. Les pouvoirs requis pour la mise en œuvre d'une entente avec le gouvernement du Québec ou l'un de ses mandataires;
12. Le pouvoir d'accorder un crédit de taxe foncière pour un monument historique cité conformément à l'article 70 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4) ou pour un immeuble situé dans un site du patrimoine constitué conformément à l'article 84 de cette loi;
13. Le pouvoir de taxer les stationnements;
14. La juridiction de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec;
15. La création d'une société d'exploitation de la Commission de l'exposition provinciale de Québec;
16. L'installation des bornes-fontaines sur la propriété privée en bordure de la voie publique;
17. L'occupation du domaine public;
18. Le pouvoir de mandater l'Union des municipalités du Québec pour l'octroi de certains contrats;
19. L'application de la Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction;
20. Le pouvoir de procéder à une demande commune de soumissions pour l'adjudication de contrats, notamment pour l'exécution de travaux conjoints, simultanés ou connexes à ceux réalisés par des organismes publics ou à but non lucratif, ainsi que les pouvoirs du comité exécutif à cet égard;
21. Le placement des sommes détenues par la ville;
22. La suspension de l'application de certains règlements et le pouvoir d'édicter des normes temporaires particulières à l'occasion d'événements spéciaux;
23. L'approbation des dépenses encourues par les membres du conseil pour le compte de la ville;
24. L'approbation des conditions apparaissant aux billets ou aux contrats relatifs à un emprunt;
25. L'approbation des règlements décrétant des voies réservées;
26. Le placement des deniers des fonds d'amortissement;
27. Le pouvoir de fixer le montant des amendes;
28. Le pouvoir de subventionner l'implantation de commerces de services;
29. Le pouvoir de continger les usages;
30. L'implantation d'un régime d'attribution de contrats privilégiant les soumissionnaires qui sont contribuables de Québec;
31. Le pouvoir de créer et de participer à un fonds régional de capital de risque;
32. Le paiement des services de transport en commun qui ne sont pas assumés par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec;
33. Les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
34. La suppression des superficies minimales requises comme condition à l'exercice du pouvoir d'approuver un plan de construction au lieu et place du zonage;
35. Le délai minimal pour confirmer la perte des droits acquis;
36. Le pouvoir d'assujettir l'implantation de certains usages au respect de certaines conditions;
37. Le pouvoir de réglementer la construction et l'usage des voies cyclables en dehors des rues, allées et places publiques;
38. Les règles régissant la cession de parcelles de terrain comme condition préalable à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale;
39. Le pouvoir de prêter ou de fournir des biens ou des services;
40. Le pouvoir de prescrire des modalités de versement de la compensation financière pouvant être exigée en contrepartie de l'exemption de construire des cases de stationnement;
41. Diverses modifications de concordance, corrections au libellé de certains articles et abrogations de dispositions désuètes.

Ainsi que toute autre matière jugée nécessaire ou utile pour la bonne administration des affaires de la Ville ou pour l'intérêt de ses citoyens.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la Législation à l'Assemblée nationale à Québec.

Québec, le 22 février 1993

BOUTIN, ROY & ASSOCIÉS
Procureurs de la Ville de Québec



Loto-Québec

Extra.

Tirage du 93-03-06

NUMÉROS

2 529 59

529 59

29 59

9 59

59

9

LOTS

100 000 \$

1 000 \$

250 \$

50 \$

10 \$

2 \$

NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE: 16

1 18 24 32

GAGNANTS

101

LOTS

495,00

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

RÉSULTATS

Loto-Québec

Banco

Tirage du 93-03-06

7 8 11 12 13

24 27 28 33 34

40 44 48 49 53

60 61 62 63 70

Prochain tirage: 93-03-07

GAGNANTS

6/6 0 1 000 000,00 \$

5/6+ 1 29 334,10 \$

5/6 17 1 150,30 \$

4/6 1 440 63,30 \$

3/6 23 569 5,00 \$

Ventes totales: 1 028 707,00 \$

Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$



Communauté urbaine de Québec

Avis public

MODIFICATIONS AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT PROJET DE RÈGLEMENT

AUDIENCE PUBLIQUE

Veillez prendre avis qu'une audience publique de la COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CUQ se tiendra au siège social de la CUQ, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec, LE MARDI 23 MARS 1993 À COMPTER DE 19h, concernant les modifications au schéma d'aménagement de la CUQ.

À cet effet, sont modifiés:

- l'article 76 (ville de L'Annapolis-Lorette) du chapitre 3 du titre 4 est modifié par l'addition à l'aire de récréation RE-1 de l'affectation du sol "Institution de nature locale";
- l'article 127 (ville de Val-Bélair) du chapitre 3 du titre 4 est modifié par:
 - la suppression dans l'aire forestière F-4 de la catégorie d'affectation du sol "Industrie extractive";
 - la création de l'aire d'extraction E-1 et de l'autorisation pour cette aire des catégories d'affectation du sol suivantes: "Commerce de gros et Industrie légère", "Commerce et Industrie à contrainte élevée", "Industrie extractive", "Commerce et Industrie à contrainte modérée", "Récréation de plein air et Forêt";
- l'article 128 (ville de Val-Bélair) du chapitre 3 du titre 4 est modifié pour préciser les densités d'occupation autorisées pour certaines affectations du sol de l'aire d'extraction E-1;
- l'article 131 du chapitre 3 du titre 4 est modifié par l'ajout de l'aire d'extraction E-1 pour assujettir celle-ci au règlement visé à l'article 116 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;
- la carte annexe A-6 est remplacée partiellement par la carte annexe A-7 qui comprend:
 - municipalité de Québec, par:
 - la modification des limites de l'aire industriel-commercial IC-1 suite à l'extension de l'aire de parc Haute-technologie PHT-2;
 - la modification des limites de l'aire industriel-commercial IC-5 suite à l'extension de l'aire résidentielle R-12;
 - municipalité de Val-Bélair, par:
 - la création de l'aire d'extraction E-1 à même une partie de l'aire forestière F-5.

Le projet de règlement de modifications au schéma d'aménagement peut être consulté au Service du secrétariat de la Communauté urbaine de Québec, 5e étage, siège social de la CUQ ainsi qu'à l'hôtel de ville de chacune des municipalités membres de la CUQ.

Pour toutes informations additionnelles sur ce projet de règlement, vous pouvez communiquer avec le directeur du Service de l'aménagement du territoire, M. Jean Guayard, urbaniste, au numéro 529-8771, poste 240.

La Commission de l'aménagement et de l'environnement de la CUQ entendra lors de l'audience publique du 23 mars prochain, toute personne ou tout organisme intéressé à lui faire part de commentaires ou à déposer un mémoire concernant ce projet de modifications au schéma d'aménagement.

Québec, le 7 mars 1993

Le secrétaire de la CUQ
Pierre Rousseau, avocat



Fin d'une longue détention

Un diplomate russe se tient entre deux anciens soldats de l'Armée rouge qui ont été libérés hier à Kaboul, après avoir été détenus durant neuf ans. Les deux soldats, un Ukrainien et un Moldave, faisaient partie des forces d'occupation de l'URSS quand ils ont été faits prisonniers en 1984. Durant leur détention, l'Ukraine et la Moldova sont devenus des pays indépendants. La majorité des 311 soldats de l'Armée rouge portés disparus en Afghanistan auraient été exécutés et pas plus que 50 seraient encore prisonniers de factions afghanes.

Cinq soldats israéliens tués par un missile destiné à Saddam Hussein

LONDRES (AFP) — Cinq membres d'une unité d'élite israélienne ont été tués accidentellement, le 5 novembre dernier, par un missile très perfectionné qui devait être utilisé contre le président irakien Saddam Hussein, affirme le Sunday Times, qui cite des sources israéliennes non précises.

Les victimes avaient passé des mois à s'entraîner en vue de cette tentative d'assassinat et l'accident, qui a entraîné l'annulation du projet, s'est produit lors d'une

ultime répétition en présence de hauts responsables de la Force de défense israélienne à la base de Tze'elim, dans le désert du Néguev, ajoute le journal.

Ce nouveau missile très perfectionné a touché accidentellement un groupe de soldats de l'unité Sayeret Matkal, faisant cinq morts

et six blessés, selon la même source.

Le journal affirme que pour couper court à des rumeurs ayant commencé à circuler sur cet accident, la Force de défense « a monté une campagne élaborée de désinformation ». « Des responsables ont fait croire qu'un groupe de soldats avaient eu un accident en s'entraînant pour tuer un leader du Hezbollah au Liban, ajoutant à l'authenticité de cette version en accusant la presse étrangère, qui en faisait état, d'avoir enfreint la censure », ajoute le Sunday Times.

Le journal estime que ce projet avorté « laisse supposer que les Israéliens possèdent une source très proche du président » Saddam Hussein, puisqu'ils pensaient pouvoir le « localiser avec précision » et atteindre un homme entouré de mesures de sécurité extrêmes.

AVIS DE CONVOCATION

Avis, par les présentes, vous est donné, qu'une assemblée générale spéciale des membres de la Société mutuelle d'assurance générale de l'Est précédera l'assemblée générale annuelle, le mardi 23 mars 1993 à 20h.

Le point à l'ordre du jour pour l'assemblée générale spéciale est: Amendement au règlement de régie interne no 1 à l'article 33 "Rémunération des administrateurs". Référence à l'article 93.83 de la Loi.

Les deux assemblées se tiendront à la salle des Chevaliers de Colomb située au 221, rue de la Fabrique, Matane (Québec).

Donné à Bic, ce 25e jour de février 1993.

Donald Mercier, F.I.A.C.
Directeur général - secrétaire



APPEL D'OFFRES

DÉVELOPPEMENT LOTMAX - PHASE 1

PROJET NO 13972-002

Les ouvrages faisant partie du contrat sont projetés sur les rues A et B du développement Lotmax - phase 1 - et sur l'avenue Royale et concernant principalement les travaux suivants:

Avis est, par les présentes, donné que la Ville de Beauport recevra des soumissions aux conditions ci-dessous énumérées.

1. Addition de conduites principales d'aqueduc et d'égouts pour le prolongement des réseaux de services publics, comprenant l'excavation et le remplissage nécessaires;
2. Installation de branchements privés, regards, puits, vannes, bornes d'incendie et autres accessoires connexes;
3. Construction des infrastructures de rue et réalisation des fondations correspondantes en matériau granulaire d'emprunt;
4. Réfection de la structure de rue et du pavage sur l'avenue Royale;
5. Mise en place d'un réseau d'éclairage routier;
6. Raccordement des ouvrages, mise en opération des tuyaux et nettoyage du site.

CONDITIONS D'UTILISATION DES DOCUMENTS DE SOUMISSION

Seuls sont admis à soumissionner, les Entrepreneurs qui sont détenteurs d'un permis de la Régie des Entreprises de la Construction du Québec. Ils peuvent, moyennant un dépôt de cinquante-cinq dollars (\$55), toute taxe incluse, NON REMBOURSABLE, fait au nom de ROCHE LTÉE, Groupe-conseil, se procurer les documents complets de soumission à l'endroit suivant:

ROCHE LTÉE, Groupe-conseil
3075, chemin des Quatre-Bourgeois
SAINT-FOY (Québec)
G1W 4Y4

CONDITIONS DE SOUMISSION

Les soumissions doivent être présentées tel que requis au Cahier des Charges et être accompagnées d'un cautionnement correspondant à 10% du montant de la soumission.

Elles seront reçues au bureau de la soumission situé à l'Hôtel de Ville de Beauport, jusqu'à 11h, le mercredi 17 mars 1993, pour ouverture à compter de 11h, le même jour, dans une salle située à l'Hôtel de Ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, en présence des personnes intéressées. La Ville de Beauport ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

FAIT À BEAUPORT, ce 7e jour de mars 1993

L'Assistante-Greffière de la ville
Yolande Parent

OPÉRATION D'UN SITE DE TRANSBORDEMENT DE MATÉRIAUX SECS

(SOUMISSION 40-027-93)

FOURNITURE DE SABLE, GRAVIER, PIERRE CONCASSÉE

(SOUMISSION 40-001-93)

La Ville de Beauport demande des soumissions pour l'opération d'un site de transbordement (soumission 40-027-93) et la fourniture de sable, gravier, pierre concassée (soumission 40-001-93).

On peut se procurer les formules de soumissions à la division de l'approvisionnement au 415, boul. Raymond, Beauport. Toute soumission devra être placée dans l'enveloppe fournie à cet effet. Ces dernières seront reçues au bureau de la greffière, soit au 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, jusqu'à 15 heures, le 17 mars 1993 et ouvertes publiquement le même jour, à 15 heures, dans une salle située à l'Hôtel-de-Ville, à l'adresse précitée, en présence des personnes intéressées.

La Ville de Beauport se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Fait à Beauport, ce septième jour du mois de mars mil neuf cent quatre-vingt-treize

L'Assistante-Greffière de la ville
Yolande Parent

L'enfant paiera une pension alimentaire à sa gardienne

TOPEKA, Kansas (AFP) — Un garçon qui, à l'âge de 13 ans, avait fait un enfant à sa gardienne âgée de 17 ans va devoir lui payer une pension alimentaire, a décidé la cour suprême du Kansas.

Les faits remontent à près de quatre ans. Shane Seyer venait d'entrer dans l'adolescence et ses parents avaient demandé à une jeune fille de 17 ans, Colleen Hermsmann, de le garder pour la soirée.

Neuf mois plus tard, Colleen a donné naissance à un enfant âgé aujourd'hui de trois ans. Elle a demandé à Shane de lui verser une pension alimentaire, ce que le jeune père a refusé.

Il arguait qu'il ne pouvait pas légalement être considéré comme consentant à l'époque des faits parce qu'il avait moins de 16 ans. Le tribunal a rejeté cet argument et a décidé qu'il devrait payer la pension. « La question du consentement à une activité sexuelle dans le cadre d'une procédure pénale n'est pas applicable à une action civile sur la paternité et l'entretien de l'enfant né d'une telle activité », ont estimé les juges.



Guerre de clans

Deux frères, membres d'un clan somalien, circulaient hier dans Kisimayo, couteau à la main, à la recherche de partisans d'une faction rivale. Deux clans tentent actuellement de prendre le pouvoir dans la ville.

Alors que les conservateurs se raidissent

Boris Eltsine espère encore en arriver à un compromis

MOSCOU (Reuter, AFP, AP) — Le président russe Boris Eltsine a souhaité hier trouver un compromis dans la lutte de pouvoir qui l'oppose au Parlement conservateur, laissant même entendre qu'il pourrait renoncer à son projet de référendum.

De leur côté, les conservateurs, qui ont la majorité au Parlement, ont fait savoir que les offres de compromis du président ne les intéressaient plus. L'un d'eux, Sergueï Babourine, a rappelé que le Congrès des députés du peuple, l'instance parlementaire suprême en Russie qui se réunira mercredi, aura le devoir de dénouer la crise politique actuelle.

« Je suis favorable à la réconciliation. Je suis favorable à la fin de la confrontation entre les différents pouvoirs », a dit Eltsine, au cours d'une réunion de responsables économiques à Moscou. « Si le Parlement n'accepte par un référendum ou un compromis constitutionnel, je chercherai d'autres chemins vers l'harmonie », a-t-il ajouté.

Eltsine et le président du Parlement Rouslan Khasboulatov s'opposent depuis des mois sur la question du partage des pouvoirs.

Le Parlement a voté vendredi en faveur d'une réunion extraordinaire du Congrès pour trancher la question du partage du pouvoir entre exécutif et législatif.

Les députés ont le même jour rejeté les offres d'Eltsine pour résoudre la crise.

« Je suis désolé que le Parlement n'ait pas soutenu mes propositions. Je ne suis pas découragé

et rechercherai de nouvelles options », a-t-il assuré hier.

Il soulignait jusque là qu'en l'absence d'un compromis, il comptait sur un référendum, prévu le 11 avril, pour départager les parties au conflit. Mais il semble y avoir renoncé hier.

De nombreux députés comparent la situation actuelle à celle qui prévalait avant le coup d'Etat avorté d'août 1991 contre Mikhaïl Gorbatchev.

Le ministre de la Défense, le général Pavel Gratchev, a interdit tout mouvement de troupes ou manœuvres militaires dans la région de Moscou pendant la réunion du Congrès.

Garde parlementaire.

Toutefois, les parlementaires ont adopté vendredi une loi spéciale créant un garde chargé d'assurer leur protection.

Par ailleurs, les auteurs du putsch avorté de 1991 ont accusé le président Eltsine d'être le « véritable traître de la patrie » et ont promis de restaurer l'ancienne Union soviétique.

De 10 000 à 20 000 vols d'espionnage

WASHINGTON (AFP, AP) — Les États-Unis ont effectué des milliers de vols d'espionnage au-dessus de l'URSS pendant la guerre froide et au moins 31 de leurs appareils ont été abattus.

être récupérés, mais 138 sont toujours portés disparus. Le nombre important de disparus laisse penser qu'un certain nombre ont pu être capturés et emprisonnés.

Selon une enquête du magazine américain US News and World Report et de la chaîne de télévision ABC, 138 pilotes et membres d'équipage sont toujours disparus après avoir participé à ces vols d'espionnage durant les années 50 et 60.

Se fondant sur des documents officiels dont la publication a été récemment autorisée et plus de 150 entretiens avec des responsables américains et russes, l'hebdomadaire et ABC révèlent qu'au moins 10 000 et « peut-être 20 000 missions d'espionnage ont survolé les installations de défense aérienne le long des frontières de l'Union soviétique (et de la Chine) de 1950 à 1970 ».

US News ajoute que les pertes ont été lourdes : 24 aviateurs ont

été tués, 90 ont survécu et ont pu

LES ÉMOTIONS ET LE CORPS



Les Mercredis du Centre Psycho-Corporel

avec le Dr Réal Choïnière

chiropraticien et kinésiothérapeute
le mercredi 10 mars à 19 h 30
à l'hôtel Plaza Universel

Le Dr Choïnière démontrera par différents tests musculaires qu'il est possible de voir l'influence des émotions sur le corps et d'y découvrir l'origine des troubles physiques et/ou émotionnels. Un atelier suivra : les 12-13-14 mars.

Prière de réserver (418) 687-1165

VENTE ANNUELLE D'ENTREPÔT de

TAPITEC

1 000 000 \$ D'INVENTAIRE À LIQUIDER

5%
de rabais pour
personnes
âgées

GRATUIT
CARPETTE BORDÉE
60 x 90 cm
avec tout achat
de 150 \$ et plus

Exemples :

CÉRAMIQUE
MURALE
6 x 6

95¢
pi.ca

TOUS LES
SOUS-TAPIS
en inventaire

-10%

CÉRAMIQUE
À PLANCHER
8 x 8 ou 12 x 12

1.50\$
pi.ca

TAPIS 100%
POLYPROPYLENE
style commercial boucle,
très belle densité, à partir de

4.95\$
pi.ca

PRÉLART STYLE
COMMERCIAL
25 millimètres

14.95\$
pi.ca

PRÉLART
SANS CIRAGE
à partir de

3.95\$
pi.ca

TOUS LES TAPIS STYLE
RÉSIDENTIEL
en inventaire (plus de
30 000 verges) jusqu'à
35 \$ la verge carrée

-20%

TAPIS
SAXONY
100% nylon
24 couleurs en inventaire

9.95\$
pi.ca

COUPONS DE TAPIS ET PRÉLART EN BAS DU PRIX COÛTANT

Cette liquidation est en vigueur jusqu'à épuisement des stocks.

TAPITEC

5830, boul. Pierre-Bertrand Nord, Québec

622-8092

Plan mise
de côté

Service de
livraison

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
03500540
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688
Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**
CLUB Multi points

HÉ! LES PARENTS!
SUPER CONCOURS
CAMPS D'ÉTÉ YMCA
50 gagnants
se partageront
plus de 7 000 \$ en prix

• Ordinateur Macintosh • Camps d'été
• Système de son, télé- • Livres
viseur, magnétoscope • Matériel scolaire
• Walkmans • Bons d'achats

* Macintosh est une marque déposée.

Pour participer, il suffit de trouver le mot mystère en survillant le quotidien LE SOLEIL et TELE 4 afin de trouver les lettres qui forment le mot mystère. De plus, afin de compléter le mot mystère, il suffit de vous rendre chez les commanditaires suivants pour y trouver les autres lettres manquantes à la résolution du problème.

Le Spécialiste du Stylo Place Laurier, La Librairie Place Laurier, Aventure Electronique à Place Lebourgneuf, YMCA de Québec et les écoles participantes.

Une fois le mot trouvé, vous n'avez qu'à déposer le coupon de participation dûment rempli dans les boîtes situées chez nos commanditaires (excluant TELE 4 et LE SOLEIL) avant le 12 mars 1993 à 21 heures. Le coupon de participation se retrouve sur le signet distribué dans les écoles participantes.

Le tirage aura lieu le 13 mars 1993 à 14 heures à Place Laurier dans le cadre du Salon des camps d'été du YMCA de Québec.

Règlements du concours disponibles chez tous les commanditaires et au YMCA de Québec.

TELE 4
PLACE LAURIER
LE SOLEIL
Place Laurier
Québec

QUEL EST LE MOT MYSTÈRE ?
□ □ □ □ □ □ □ □ □ □
Indice : 9 lettres différentes

LES ARTS ET SPECTACLES

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à:
LISE GIGUÈRE,
LE SOLEIL,
C.P. 1547, 390 St-Vallier Est,
Québec, G1K7J6.

Fax: 647-3374
Tél: 647-3489



Cinéma

CINÉPLEX CHAREST (529-9745) L'enragé (5) v.f. de *Falling Down*. 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 25. 16 ans. *Fatale* (4) 13 h 45, 16 h 40, 19 h 40, 22 h. 16 ans. *Quelle famille* (4) v.f. de *Used People*. 13 h 30, 16 h, 19 h 10, 21 h 40, 13 ans. *Le jour de la marmotte* (4) v.f. de *Groucho Day*. 13 h 50, 16 h 30, 19 h 20, 21 h 35. G. *Agaguk* (4) 14 h 30, 17 h, 19 h 35, 21 h 55, 13 ans. *Parfum de femme* (4) v.f. de *Scent of Woman*. 14 h, 18 h 40, 21 h 40, 13 ans. *Chaplin* (5) 14 h 20, 18 h 45, 21 h 45. G. *Sommersby* (4) v.f. 13 h 40, 16 h 10, 19 h 25, 21 h 55. G. *Prix d'entrée*: 8 \$; 6 \$ pour les 14-20 ans; 4,25 \$ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans. N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.

CLAP (650-CLAP) ★ L.627 (3) 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 30. *Indochine* (4) 14 h, 21 h 15. ★ *Agaguk* (4) 14 h 15, 19 h. ★ *Les Nuits fauves* (3) 16 h 30, 21 h 10. ★ *Aline* (6) 17 h, 19 h 15. *Prix d'entrée*: 5 \$; 4,25 \$ moins de 14 ans et plus de 50 ans; 8 \$ pour les ★Super-Primeurs. **GALERIES DE LA CAPITALE (628-2455)** Salle 1: *Aladin* (3) Dim. 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30. G. *Cap Tourmente* (4) Tous les jours 21 h 25. 16 ans. *Salle 2: Le cri des larmes* (3) v.f. de *Crying Games*. Dim. 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 35. 16 ans. *Salle 3: L'enragé* (5) v.f. de *Falling Down*. Dim. 13 h 40, 16 h 15, 19 h, 21 h 20, 16 ans. *Salle 4: Maman, j'ai encore raté l'avion et je suis perdu à New York* (5) v.f. de *Home Alone 2* Dim. 13 h 45, 16 h 10. G. *Des hommes d'honneur* (4) v.f. *A Few Good Men*. Tous les jours 18 h 45, 21 h 25. G. *Salle 5: Retour au bercail* (5) v.f. de *Homeward Bound*. Dim. 13 h, 14 h 55, 16 h 45, 19 h, 21 h. G. *Salle 6: Le garde du corps* (5) v.f. de *The Bodyguard*. Dim. 13 h 30, 16 h 10, 18 h 55, 21 h 30, 13 ans. *Prix d'entrée*: 8 \$; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

LIDO (837-0234) Salle 1: L'enragé (5) v.f. de *Falling Down*. Dim. 13 h, 21 h 15, 16 ans. *Parfum de femme* (4) v.f. de *Scent of Woman*. Tous les jours 18 h 30, 13 ans. *Salle 2: Chaplin* (5) Dim. 13 h, 18 h 30. G. *Les survivants* (4) v.f. de *Alive*. Tous les jours 21 h 15, 13 ans. *Salle 3: Maman j'ai encore raté l'avion* (5) v.f. de *Home Alone 2*. Dim. 13 h. *Salle 4: Hoffa* (4) Dim. 18 h 30, 21 h 15, 13 ans. *Salle 5: Fais-moi danser* (4) v.f. de *Strictly Ballroom*. Dim. 13 h, 19 h, 13 ans. *Agaguk* (4) v.f. Tous les jours 21 h 15, 13 ans. *Salle 6: L'huile de Lorenzo* (3) Dim. 13 h, 18 h 30, 21 h 15, 13 ans. *Prix d'entrée*: 8 \$; 5,50 \$ pour les 13-20 ans; 3 \$ pour les moins de 12 ans (sauf pour les films cotés 13 ans+) et plus de 65 ans.

MIDI-MINUT (522-2828) Vidéos XXX. Café du sexe (-) 11 h 20, 14 h 15, 18 h 45. *Super Sexe vol. 4 (-)* 12 h 30, 15 h 25, 19 h 55. *Haute tension (-)* 8 h 40, 21 h 40. *Commando Cobra* (-) 9 h 50, 17 h 15, 23 h 10, 18 ans. *Prix d'entrée*: 7 \$.

PARIS (694-0891) Glenn Garry Glenn Ross (1) 13 h 45, 18 h 45, 13 ans. *Après l'amour* (4) 14 h, 19 h, 13 ans. *Maris et femmes* (3) v.f. de *Husband and Wife*. 14 h 15, 19 h 15. G. *Celibataires* (4) v.f. de *Singles*. 15 h, 21 h. G. *Adultes consentants* (4) v.f. de *Consenting Adults*. 16 h 15, 21 h 15, 13 ans. *Jeune femme cherche colocataire* (4) v.f. de *Single White Female*. 16 h 30, 21 h 30, 16 ans. *Prix d'entrée*: Dim. 2,49 \$.

SAINT-FOY (656-0592) Salle 1: Fais-moi danser (4) v.f. de *Strictly Ballroom*. Dim. 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. G. *Salle 2: Le jour de la marmotte* (4) v.f. de *Groucho Day*. Dim. 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. G. *Salle 3: Les survivants* (4) v.f. de *Alive*. Dim. 13 h 30, 16 h 05, 18 h 50.

21 h 25, 13 ans. *Prix d'entrée*: 8 \$; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

LES GRANDS EXPLORATEURS présentent *Brisil, terre d'espoir et de passion de Mario Intra*. Dim. 14 h et 20 h. Salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre.

VIDEOTHÉÂTRES

- Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est. Rens.: 529-0924. Dim. 12 h: *L'ours mon frère*. Dim. 15 h: *Du grand large au Grand Lac*.
- Bibliothèque municipale de Charlebourg, 7950, 1re Avenue, salle Reine-Malouin. Entrée libre. Rens.: 624-7742. Dim. 15 h: *Astérix et la surprise de César*.
- Bibliothèque municipale de Charlebourg, Succursale Ron-Pasteur, 425, rue Jean-XXIII. Rens.: 624-7883. Dim. 14 h: *Mary Poppins*.

Réunions

Association des retraités(e)s du gouvernement du Québec inc. Lundi midi, dîner mensuel de l'Association à l'hôtel Mercure, 638, ouest Saint-Vallier, près de Marie-de-l'Incarnation. Rens.: 525-7814 ou 661-9455.

Congrès international de l'Unesco sur l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie conjointement avec le Centre pour les droits de l'homme des Nations unies. Du 8 au 11 mars à Montréal à l'hôtel Meridien. Rens.: 6131 598-4325.

Info Rencontres. Lundi 13 h 30: Le tarot. Invitée: Nicole Rousseau, astrologue. Centre Delphus-Marois, 300, rue de l'Entrée, Saint-Augustin-de-Desmaures. Un service de garderie est disponible sur place. *Prix d'entrée*: 3 \$; gratuit pour les membres. Rens.: 878-2674 Lorraine.

Regroupement des femmes du Grand Beauport. Déjeuner-conférence ce matin à compter de 9 h 30 au Pavillon Royal, 3365, chemin Royal. Sujet: Femme au cœur de nos relations. Invitée: Claudine Paquet, pédagogue et spécialiste en relations humaines. *Prix d'entrée*: 8 \$. Rens.: 663-0958 ou 667-1807.

L'Association des femmes d'affaires du Québec. Lundi, journée de mariage permettant à des élèves de secondaire V de vivre une journée de travail auprès de femmes professionnelles ou entrepreneurs. Un souper clôturera cette activité à 18 h au Château Bonne Entente. Invitées: Sheila Fraser, C.A., comptable associée au bureau Caron, Bélanger, Ernst & Young; Andrée Boucher, maîtresse de Saint-Foy et Francine Dubé, maîtresse de Saint-Romuald. Côté: 20 \$; 25 \$ pour les étudiants. Rens.: 650-5312.

Maison de la famille Louis-Hébert. Lundi 19 h 30: Comment s'occuper de soi quand on a des enfants. Invités: Carmen Roussel et Pauline Theriault. Au 865a, Myrand, Sainte-Foy. Rens.: Marie-Luce Pansier au 681-0141.

Carrefour familles monoparentales de Charlebourg. Dim. 13 h: Café-rencontre dans le cadre de la Journée internationale des femmes. Gymnase du Mont Saint-Aubert, 9080, boul. du Jardin, Charlebourg. *Prix d'entrée*: 1 \$. Rens.: Yolande Dumontier au 623-4509 ou Lise Moffet au 627-0221.

Journée internationale de la femme à Cap-Rouge. Rencontre avec la comédienne Denise Gagnon. Lundi 19 h 30. Vernier du Parc nautique, 4155, chemin de la Plage Jacques-Cartier, Cap-Rouge.

L'autonhomie, centre de ressources sur la condition masculine. Lundi 19h30: Groupe rupture: groupe d'entraide semi-ouvert. Mardi 19 h 30: Café-rencontre semi-ouvert. Mercredi 19 h 30: Groupe émotions: groupe d'entraide semi-ouvert. Jeudi 19 h 30: Café-rencontre mixte: le lâcher prise. Local de l'autonhomie, 1950, de la Normandie. *Prix d'entrée*: 2 \$. Rens. et réservation: 648-6480 entre 13 h et 16 h du lun. au ven.

Le Relais d'Espérance. Tous les samedis 20 h: messe suivie de la soiree de l'Amitié. Tous les lundis et jeudis 13 h 30: Groupe des Hirondelles pour personnes seules, isolées ou dépressives. Tous les lundis 19 h 30: Groupe de réflexion chrétienne. Tous les mercredis 19 h 30: Groupe d'entraide et de support pour diverses dépendances. Tous les mardis 19 h 30: Groupe de croissance spirituelle et psychologique. Au 617, Montmartre. Rens.: 522-3301.

Groupe vie nouvelle. Tous les lundis 20 h. Patro Roc-Amadour, 2301, 1re Avenue, Limoilou. *Parler pour parler N.J.* Café rencontre pour personnes seules, tous les dimanches de 10 h à 13 h. Café-croissant (4 \$), musique, possibilité de brunch. Le Boeuffet du Saint-Michel, 1720, Saint-Michel, Silery. Rens.: 682-8888.

Parler pour parler. Tous les dimanches soirs 17 h 30 à 22 h 30. Avec orchestre et amateurs. Carrefour Liberté, 2165, rue Robert-Giffard, Beauport. Rens.: 666-7056.

Groupe Vie Nouvelle d'émotions anonymes. Tous les lundis 20 h. Patro Roc-Amadour.

Conférences

Conférences Notre-Dame de Québec. La conférence à 16 h est précédée d'un concert d'orgue à 15 h 30. Sujet: L'économie et la famille. Invité: Bernard Fortin, Conseil de la famille, gouvernement du Québec. Basilique-cathédrale de Québec. Entrée libre.

La Chrysalide (centre de ressources en périnatalité). Lundi 19 h 30. Sujet: Le rôle de la femme dans la cellule familiale. Invitée: Céline Arsenault, naturopathe. Mercredi 19 h 30. Sujet: La musique des la naissance: un cadeau pour la vie. Invitée: Rosine Des Chênes, musicienne et animatrice des ateliers Ani-Music. Au 2721, Général-Tremblay, Sainte-Foy. *Prix d'entrée*: 10 \$; 16 \$ pour le couple. Rens.: 658-6893.

Carte d'identité (série de conférences sur l'histoire du Québec) avec Jean Provencher, historien et communicateur. Lundi 17 h: *Du féminin au féminisme: histoire d'une identité*. Invitée: Yolande Cohen, historienne. Auditorium 1 du Musée de la civilisation. Réservations: 643-2158, poste 389.

Cercle Cervantes-Camoens. Lundi 20 h 30. Conférence en espagnol: *Negocio Y Culturas* (affaires et cultures). Invitée: Dolores Ortiz, professeur au département de langues et linguistique de l'université Laval. Amphithéâtre 0A du pavillon de Konink de l'université Laval. Rens.: Fabiola Boly au 871-5599 ou 653-3691.

Maison de la famille A.R.C. Tous les dimanches 20 h: Enfants adultes alcooliques et/ou de familles dysfonctionnelles (E.A.D.A.). Tous les lundis 19 h: L'inceste: briser le silence. Tous les jeudis 13 h: Apprendre à découvrir ses valeurs. Aussi, mercredi 19 h 30: L'adolescence, mieux la comprendre et mieux la vivre. Animation: Robert Mendreshora et Denise Richard. Au 595, 2e Avenue. Rens.: 529-0263.

Randonnées

Club de marche de Beauport. Départ à 10 h au parc Jean-Guyon, 153, Saint-Pierre, Beauport. Aussi, le 14 mars: départ du Centre administratif, 643, du Cercle, Beauport. Côté: 1 \$; gratuit pour les membres et les moins de 18 ans. Rens.: Diane Dufresne (666-6125) ou Roger Savard (663-9939).

Le « didgé » Paul Sarrasin lance un disque éponyme

Toute médaille a deux faces, c'est bien connu. Mais vivre l'avers et le revers tout à la fois... « Didgé » bien connu des téléspectateurs de MusiquePlus, voilà que Paul Sarrasin assumera désormais également la personnalité d'auteur-compositeur-interprète. Tout un contrat !



par MARIE DELAGRAVE
LE SOLEIL

Ce nouveau poulain de Guy Cloutier lançait il y a quelques jours au Capitole son premier disque éponyme. Le jeune disc-jockey (il aura 30 ans dimanche) y révait, et ce bien avant que le directeur de la promotion de MusiquePlus, en tournée de recrutement au Lac-Saint-Jean à la fin de 1986, l'engage sur-le-champ.

« La musique est pour moi une passion profonde, fondamentale, explique, un peu nerveux et les mains moites, l'intervieweur interviewé. Et MusiquePlus m'a toujours encouragé. »

Se sent-il en conflit d'intérêts ? « Non, pas du tout, dans la mesure où ma vocation n'est pas née de l'inspiration d'un jour, et que la station est très exigeante envers les produits qu'elle diffuse. » Paul Sarrasin ne croit pas qu'il sera « chouchouté » plus qu'un autre, simplement parce qu'il connaît bien le personnel et la façon de fonctionner de la boîte.

Il reconnaît par contre posséder une connaissance des relations humaines et des communications, au niveau médiatique, dont peu d'artistes qui débutent dans le métier peuvent se vanter.

Sa nouvelle expérience de musicien influencera-t-elle sa carrière de « didgé », qu'il entend d'ailleurs poursuivre ? « Cela me rend déjà sûrement différent au niveau des questions, alors que je connais les problèmes d'écriture musicale auxquels sont confrontés mes invités. Mais j'entends bien garder une certaine distance, et leur laisser prendre leur place. »

Francophone

Né à Arvida, Paul Sarrasin se sent viscéralement francophone. Ce qui ne l'a pas empêché, à un moment donné, de songer à écrire en anglais, langue qu'il a apprise très jeune, alors que sa famille a séjourné pendant quelques années aux États-Unis. « Mais je me suis vite aperçu que ça aurait été aberrant, alors que ma vie se passe à la base en français. »

Situant sa musique entre le pop et le pop-rock et la qualifiant de « simple, de basic », Sarrasin déclare parler de choses importantes, simplement. « Je ne prétends pas réinventer la musique », spécifie-t-il.

Ses textes (il signe six des neuf titres de son disque) mettent l'émotion au pouvoir, en abordant des thèmes connus tels le mal de vivre, la jalousie, la violence, les préjugés.

Paul Sarrasin sent qu'il est en train de vivre une transition. S'il ne croit pas délaissier les communications, il aimerait, en plus de sa carrière de musicien, tâter du côté du cinéma. En tant qu'acteur, s'il vous plaît. Décidément, l'écran, petit ou grand, le fascine !

Paul Sarrasin sent qu'il est en train de vivre une transition. S'il ne croit pas délaissier les communications, il aimerait, en plus de sa carrière de musicien, tâter du côté du cinéma. En tant qu'acteur, s'il vous plaît. Décidément, l'écran, petit ou grand, le fascine !



Lise Giguère

EN COULISSES

La relâche et les vacances

Pour certains, la semaine de relâche prend fin cette semaine, pour d'autres, elle commence. Voici donc quelques anecdotes, dans cet esprit de vacances et de voyage.

Marie-Lise et les chats

Marie-Lise Pilote a peur des chats. Toute petite, elle avait vu un siamois sauter dans le visage d'une voisine. Elle est restée marquée. La comédienne qui présentait son spectacle vendredi et samedi à la salle Albert-Rousseau revient tout juste d'un voyage de deux mois en Asie où elle a visité l'Inde, le Népal, la Thaïlande et l'Indonésie.

Patricia et MadamChat

Quand on collectionne les Garfield au point qu'il y a en a partout dans la maison, comment peut-on résister au désir de séjourner dans une villa portant le nom de MadamChat ? Normal donc que **Patricia Paquin** (*Chambre en ville*) succombe et se retrouve dans la propriété florissante du coiffeur québécois **Marcel Pelchat**. Depuis, elle ne tarit pas d'éloges. Elle s'y trouvait tellement bien qu'elle avoue avoir délaissé la plage pour se prélasser et rêver au bord de l'Intracoastal. « C'était fantastique de voir les bateaux incroyables qui passent là. J'étais complètement partie. Je me voyais riche et célèbre », lance la jeune vedette en riant. De retour au Québec, il a cependant fallu que Patricia réapprenne à jongler avec son horaire de *Livraison spéciale* et *Chambre en ville*, sans oublier sa participation au spectacle *Décroche pas* qui devrait nous visiter en mai.

Vivre à Varadero

Sylvie Jacques (CJRP) a tellement aimé son séjour à Varadero (Cuba) qu'elle est retournée s'installer là-bas. Elle y travaille depuis un peu plus d'un mois pour Jet Vacances, accueillant les touristes et s'occupant de régler leurs problèmes. Il s'agit d'un essai pour Sylvie qui a pris congé jusqu'en mai.

Un voyage royal



Que diriez-vous de partir en voyage et d'en revenir deux semaines plus tard avec le titre de roi et reine de l'endroit visité ? Voilà ce qui vient d'arriver à un jeune couple de Montréal, **Carmelina Paolozza** et **Gianluca Adamo**. Partis à Varadero (Cuba) pour se reposer, ils se voyaient sélectionnés par la direction de leur hôtel pour participer au carnaval. C'est qu'à Varadero, chaque établissement hôtelier propose un couple de ses clients. Ces différents couples doivent ensuite s'affronter dans différents concours où ils accumulent des points. Le concours de danse a particulièrement attiré l'attention des jurys sur Carmelina et Gianluca ; de sorte qu'ils ont mérité le titre de *champions du concours de danse* et celui de *reine de la danse* pour Carmelina. Faut dire qu'ils avaient bénéficié des conseils des danseurs du *Tropicana*, cabaret réputé de La Havane. Résultat : ils sont devenus *roi et reine du carnaval de Varadero*, ce qui leur a valu de nombreux cadeaux dont un nouveau séjour à Cuba.

Eric et la publicité



Vous souvenez-vous d'**Eric Castor**, ce jeune homme de 21 ans du quartier Saint-Pascal dont la photo avait paru dans *Playgirl* ? À la suite du petit article dans *En coulisses*, les offres de contrat n'ont cessé d'affluer. Sa première réalisation : une publicité pour *Econo-Cuir* que l'on peut déjà voir à Télé-4. Mais ce n'est pas tout, Eric travaille présentement au studio d'enregistrement **Fernand Pelletier** à la préparation de deux chansons qu'il devrait nous offrir très bientôt.

Un drôle de vidéoclip

Alain Dumas vient de réaliser un « drôle de vidéoclip ». À partir de la parodie de la chanson *Qui a le droit* de **Patrick Bruel** réalisée par l'équipe de *La Jungle*, l'humoriste a parodié le vidéo. Le résultat final sera présenté demain au cours de l'émission *Drôle de vidéo*.

En vitesse

● La comédienne **Denise Gagnon** (*Scoop*) que l'on peut voir présentement dans *Maison de poupée*, au Trident, rencontrera les femmes de Cap-Rouge à l'occasion de la *Journée internationale de la femme*, demain à 19 h 30 à la Verrière du Parc nautique.

● Si vous vous rendez au Buffet Grec Athènes, le tout nouveau (et très grand) restaurant grec qui vient d'ouvrir ses portes sur le boul. Jean-Lesage, jetez un oeil sur la murale réalisée par **Ion Harghel**, qui orne le mur de droite en entrant. En cherchant bien, vous y retrouverez les visages des propriétaires **Spiro, George, Stefanos** et **Kostas** sous les costumes romains.

● **Gilles Lapointe** a accepté la présidence d'honneur de la 5e campagne de financement Leucan région de Québec.

● L'excellent comédien **Rémy Girard** (Lionel « Cerceuil » Rivard dans *Scoop*) viendra présenter son tout récent film *La Florida* au Cinéplex Charest cette semaine.

● La chanteuse **Lucie Lachapelle**, porte-parole de l'organisme *Avion Sans Frontières*, rencontrera la presse cette semaine. Lucie étant une grande copine de **Joanne Goulet** du Beaugart, devinez où aura lieu la conférence de presse ?

● Le directeur des programmes de CHIK **Daniel Plante** avait un sourire bien spécial lors du repas gastronomique offert par **Diane Guillot** et **Ezio Bera** pour présenter les nouvelles recettes, rapportées directement d'Italie, qui figurent désormais sur la carte de *La Scala*. Normal, Daniel venait tout juste d'apprendre qu'il allait bientôt être papa pour une deuxième fois. Félicitations !

● **Jack Roy** que l'on peut maintenant entendre sur les ondes de CHOI attendait patiemment la venue de la cigogne au moment d'écrire ces lignes.

● Bonne chance à **Joël Godin** (FM93) qui, dès demain, devient directeur de la promotion de *Vidéo Eclair*. Je parie qu'on va en entendre beaucoup parler !

● Le cabaret Le Lollipop annonce la venue de l'auteur-compositeur-interprète et fantaisiste **Jérôme Lemay** le samedi 20 mars. De plus, si vous désirez assister au spectacle d'**Alys Robi** le 10 avril, vous avez intérêt à faire vite. Les billets s'envolent rapidement.

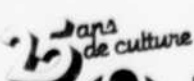


Jean L'Italien, Jean Faubert, Ian Ireland

PRISONNIERS DU LABRADOR

1939. Forcés d'atterrir au coeur du Labrador, trois hommes décident de survivre. Réussiront-ils à vaincre le nord du Nord ? « Les naufragés du Labrador », une aventure exceptionnelle écrite par Marcel Dubé et réalisée par François Floquet. Avec Jean L'Italien, Jean Faubert, Ian Ireland.

Les naufragés du Labrador, ce soir à 20 h.



Radio Québec

L'autre télé. L'autre vision.

Vinnie Paul de Pantera se passerait fort bien de l'étiquette «Metallica»

«Le prochain Metallica» ! Voilà une étiquette dont se passerait bien Vinnie Paul de

Pantera. À tout le moins, elle est révélatrice de la notoriété grandissante de cette jeune formation texane qui se produira mercredi au Pavillon de la jeunesse.

par MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

Avec ses deux «brûlots», *Cowboys From Hell* et *Vulgar Display of Power*, Pantera s'est rapidement imposé comme une des figures montantes du heavy. À un point tel que plusieurs parlent de ce groupe comme du «prochain Metallica».

Cette étiquette flatte et irrite tout à la fois Vinnie Paul, batteur et porte-parole de Pantera. «Dans un sens c'est flatteur de se faire comparer à ce fouteur de bon groupe mais, musicalement, nous ne sommes pas identiques et dans le fond ça ne veut absolument rien dire».

«Ce que les gens veulent exprimer, du moins je l'espère, c'est que nous sommes sur le point d'effectuer une percée majeure. Voilà ma perception des choses», raconte Vinnie Paul lors d'une en-

trevue qu'il livre de son domicile de Dallas.

La pédale douce ?

Lorsqu'un groupe acquiert une certaine notoriété, il devient toujours tentant de mettre un peu d'eau dans son vin pour élargir son cercle d'initiés. Pour Pantera... et sa maison de disques, la tentation ne serait-elle pas de réaliser un produit plus radiophonique ?

«Il est vrai que Metallica a ouvert bien des portes aux groupes heavy. Que ce soit MTV ou les stations de radio. Cependant nous ne sommes pas intéressés à diluer notre musique pour connaître une plus grande diffusion. Nous avons carte blanche. Notre maison de disques nous fait totalement confiance. Notre prochain enregistrement sera encore plus heavy», d'affirmer sans la moindre hésitation Vinnie Paul.

Si le batteur peut d'ores et déjà lancer une telle affirmation, c'est que le groupe a mis en boîte quelques pièces. Maquettes ou produit fini ?

«Dans un sens les maquettes se retrouveront sur le disque. Nous répétons puis enregistrons en direct. Nous nous sommes aperçus que nos pièces perdent en

intensité et en énergie lorsque nous passons trop de temps à les travailler. La première prise est la meilleure», constate Vinnie Paul qui sait de quoi il parle.

Car, fait plutôt inusité, c'est lui qui a corealisé les deux disques du groupe. Une facette du métier que Vinnie Paul a abordé par la force des choses.

«En studio, je n'étais jamais satisfait du son de ma batterie. Alors je me suis familiarisé avec tous les aspects techniques et, de fil en aiguille, je me suis lancé dans la réalisation», explique-t-il non sans un brin de fierté.

Au fil des séances, Paul a raffiné son approche et gagné en expérience avec pour résultat qu'aujourd'hui, il est approché par des multinationales pour mener à bien des projets.

Tout en avouant se montrer fortement intéressé par la réalisation, le batteur préfère investir temps et énergie dans Pantera. «Depuis deux ans, nous n'arrêtons pas un seul instant. Spectacles, studio, spectacles, studio. Fatiguant, mais nous sentons qu'il va se passer quelque chose. Le moment est là, donc pas le temps de m'éparpiller», assure Vinnie Paul.



Avec ses deux «brûlots», «Cowboys From Hell» et «Vulgar Display of Power», Pantera s'est rapidement imposé comme une des figures montantes du heavy.



Ce palmarès reflète la position des disques compacts et cassettes les plus vendus chez Musique D'Auteuil, rue St-Jean, à Québec et des magasins HMV de Place Fleur de Lys, de Place Laurier et des Galeries Chagnon, à Lévis. Le chiffre entre parenthèses indique la position occupée à la parution précédente.

FRANCOPHONE

- (1) (2) Pochette surprise
Jordi
- (2) (1) Les grandes chansons
Frédéric François
- (3) (4) Les grandes chansons
Dick Rivers
- (4) (3) Pelchat
Mario Pelchat
- (5) (3) Miel et venin
Marie Carmen
- (6) (7) Utile
Julien Clerc
- (7) (-) Diane Juster
Diane Juster
- (8) (8) Variétés
Claude Dubois
- (8) (6) La vérité
Niagara
- (10) (9) Tue-moi
Dan Bigras



Diane Juster

ANGLOPHONE

- (1) (1) The Bodyguard
Artistes variés
- (2) (2) The Way We Walk vol. 2
Genesis
- (3) (7) Unplugged
Eric Clapton
- (4) (5) Off The Ground
Paul McCartney
- (5) (6) Wandering Spirit
Mick Jagger
- (6) (3) Duran Duran
Duran Duran
- (7) (-) Native Tongue
Poison
- (8) (4) Keep The Faith
Bon Jovi
- (9) (6) The Future
Leonard Cohen
- (10) (8) Love Deluxe
Sade



Actrice hospitalisée

La comédienne américaine Claudette Colbert, âgée de 87 ans (ci-dessus dans une photo de 1937), l'une des actrices les plus populaires des années 1940 et 1950, est hospitalisée à La Barbade à la suite d'une attaque d'apoplexie et se trouve dans un état grave. Née à Paris le 13 septembre 1905, Claudette Colbert est demeurée loin des caméras ces dernières années après être apparue dans plus de 60 films.

En Bref

«Lévis en oeuvre, figure de proue» : appel d'offres

Poursuivant son cycle de manifestations extérieures, Regart organise, pour juin, l'événement *Lévis en oeuvre, figure de proue*. Les artistes desireux d'y participer doivent envoyer leur dossier (curriculum vitae, 10 diapositives, courte description du projet et enveloppe de retour pré-affranchie) d'ici le 15 avril au 57, côte du Passage, C.P. 1248, Lévis, G6V 6R8. Pour renseignements, demandez Jacques Desruisseaux au 527-8702.

Cardiff et Scott à la Chambre blanche

L'artiste Janet Cardiff et la critique et historienne de l'art Kitty Scott résideront à la Chambre blanche du 8 au 18 mars. Née à Brussels (Ontario), Janet Cardiff vit actuellement à Lethbridge (Alberta). Sa pratique

tient compte de sa place, comme femme, dans une société patriarcale, médiatisée et dominée par la technologie. Originaire de St. John's (Terre-Neuve), Kitty Scott travaille à Edmonton (Alberta). Plutôt que d'écrire après-coup sur un corpus artistique, cette écrivaine aura à s'exécuter simultanément à l'élaboration de l'oeuvre de Cardiff. Le vernissage de leur «complicité» aura lieu le 18 mars à 20 h, tandis que l'exposition se poursuivra jusqu'au 4 avril.

FAMOUS PLAYERS

GALERIES DE 628-2455
LA CAPITALE ★
5401 Boul. des Galeries

ALADDIN (V.F.) (G) Dolby
1:30-3:30-5:30-7:30
CAP TOURMENTE (16+) Dolby
9:25
LE CRIS DES LARMES (16+) Dolby
12:45-2:55-5:05-7:15-9:35
L'ENRAGÉ (16+) Dolby
1:40-4:15-7:00-9:20
MAMAN, J'AI ENCORE RATÉ... (G)
1:45-4:10
DES HOMMES D'HONNEUR (G)
6:45-9:25
RETOUR AU BERCAIL (G) Dolby
1:00-2:55-4:45-7:00-9:00
LE GARDE DU CORPS (13+) Dolby
1:30-4:10-6:55-9:30

STE-FOY 656-0592
2500 Boul. Laurier ★

FAIS-MOI DANSER (G)
12:50-3:00-5:10-7:20-9:30
LE JOUR DE LA MARMOTTE (G)
12:45-2:55-5:05-7:15-9:25
LES SURVIVANTS (13+)
1:30-4:05-6:50-9:25

★ DD (DOLBY STEREO)

ALLIANCE VIVAFILM LES FILMS VISION 4 ET LES PRODUCTIONS PIERRE SARRAZIN PRÉSENTENT

La FLORIDA

RÉMY GIRARD
PAULINE LAPOINTE
GEORGES MINALKA

UN PRÉSENTATION DE **Bléue**

AU PARADIS... C'EST L'ENFER!

CHIK 98.9

TELE 4

VACANCES air Transat

ALLIANCE VIVAFILM

DÈS LE 12 MARS!

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

81523678

Si non, composez sans frais, le

1-800-563-8688

Plus de

3 500 points

offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

CLUB Multi points

À l'occasion de son cinquantième anniversaire, Le Centre de plein air Le Saisonnier vous invite au lancement de la scénographie

«LES AVENTURIERS»

de **RÉMI CLARK**

Le lancement officiel de la scénographie aura lieu à l'occasion d'un 5 à 7, le 12 mars 1993, au Club des Employés créatifs, Parc Victoria, Québec, sous la présidence d'honneur de M. Yvan Caron, Président de la Fédération des Gens des Desjardins de Québec.

RENSEIGNEMENTS: 849-2821

GUIDE CINÉMA CINEPLEX ODEON

PLACE CHAREST 14-20 ANS: TARIF JEUNESSE 6.00\$

En tout temps, à l'exception des cinéspécial mardo à 4.25\$ et des matinées sur semaine à 5.00\$

INFO-HORAIRE: CINÉMA ST-GEORGES: 228-7540 CINÉMA ALOUETTE: 337-2465

DU 5 AU 11 MARS 1993

PLACE CHAREST
Du Point à Point Charest 529-9716

L'ENRAGÉ (16+)
13:30 - 15:00 - 19:00 - 21:25

FATALE (16+)
13:45 - 16:40 - 19:40 - 22:00

QUELLE FAMILLE (13+)
13:30 - 16:00 - 19:10 - 21:40

LE JOUR DE LA MARMOTTE (G)
13:50 - 16:30 - 19:20 - 21:35

AGAGUK (13+)
14:30 - 17:00 - 19:35 - 21:55

PARFUM DE FEMME (13+)
14:00 - 16:40 - 19:20 - 21:40

CHAPLIN (G)
14:20 - 16:45 - 19:25 - 21:45

SOMMERSBY v. française (G)
13:40 - 16:10 - 19:25 - 21:55

LE CLAP
2360 ch. Ste-Foy Ste-Foy 650-CLAP
AGAGUK (13+) 14:15 - 19:00
L.627 (13+) 13:15 - 16:00 - 18:45 - 21:30

CINÉMA LIDO
Promenades Lévis-Leclerc 637-0234

FAIS-MOI DANSER (G)
Dim. lun. 13:00 - 19:00
Mar. mer. jeu. 19:00

AGAGUK (13+) Tous les jours: 21:15

CHAPLIN (G)
Dim. lun. 13:00 - 18:30
Mar. mer. jeu. 18:30

LES SURVIVANTS (13+) Tous les jours: 21:15

MAMAN, J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (G)
Dim. 13:00 adm. générale: 3.00\$

HOFFA (13+) Dim. 18:30 - 21:15
Lun. 13:00 - 18:30 - 21:15
Mar. mer. jeu. 18:30 - 21:15

L'ENRAGÉ (16+) Dim. lun. 13:00 - 21:15
Mar. mer. jeu. 21:15

PARFUM DE FEMME (13+)
Tous les jours: 18:30

L'HUILE DE LORENZO (13+)
Dim. lun. 13:00 - 18:30 - 21:15
Mar. mer. jeu. 18:30 - 21:15

LE GRAND DÉCOMPTÉ

Dimanche de 10 h à 12 h

CHIK 98.9

La clef de sol

LE SOLEIL

GAGNEZ UNE RADIO D'AUTO SONY

Écoutez le Grand décompte BUD. CHIK 98.9. LE SOLEIL. LA CLEF DE SOL. SONY. Remplissez l'espace vide de la dixième position. Retournez-nous le coupon.

CS	SD	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20																																																																										
1	1	Ordinary world	Duran Duran	CIE	2	3	Stand Up	Del Leppard	POL	3	4	Easy way out	Praise	WAR	4	7	Little bird	Annie Lennox	BMG	5	2	Deeper and deeper	Madonna	WAR	6	12	Bed of roses	Bon Jovi	POL	7	8	With Heaven on our side	Foreigner	WAR	8	11	Harvest Moon	Neil Young	WAR	9	5	Steam	Peter Gabriel	MCA	10	1	18	I'm every woman	Whitney Houston	BMG	12	6	It's gonna be a lovely day	Soul System	BMG	13	9	I will always love you	Whitney Houston	BMG	14	15	New York City	Charley & Eddie	CAP	15	19	Man on the moon	R.E.M.	WAR	16	20	Sweet thing	Mick Jagger	WAR	17	21	If I ever lose my faith	Sting	A&M	18	24	Connected	Stereo MCS	A&M	19	23	Hope of Deliverance	Paul McCartney	CAP	20	13	Love can move mountains	Celine Dion	SONY

CS Cette semaine SD Semaine dernière CIE Compagnie

SONY

LE SOLEIL

NOM: _____
ADR: _____
TÉL: _____
10^e position: _____

CHIK-98.9 1245, ch. Sainte-Foy, Bureau 105, Québec (Québec) G1S 4P2

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
ANDRÉ FORGUESDirecteur de l'édition:
MICHEL AUDET

Le défi qui vient du ciel

Tout le mois de mars, à Hull, radiodiffuseurs, câblodistributeurs, producteurs, télédiffuseurs, distributeurs et téléspectateurs débattent devant le CRTC de l'avenir de la télévision au Canada. Mais cette fois-ci, ce sont les structures, l'organisation même de l'industrie qui se retrouvent au cœur des échanges.

Le petit monde des télécommunications vit son *big bang*. Le phénomène qui sème la terreur chez nos diffuseurs est l'arrivée imminente d'un satellite porteur de centaines de canaux d'images et de sons accessibles, grâce aux nouvelles technologies, aux téléspectateurs qui pourront se les offrir.

Le *péril* est tel que l'on a baptisé « étoile de la mort » le satellite qui menace désormais le manque d'imagination et de créativité de l'industrie liée à la télévision.

Déjà après une semaine d'audiences, on mesure la hauteur des discussions et le partage des clans. Brandissant le drapeau canadien, l'industrie se préoccupe soudainement de la culture canadienne : elle veut maintenant nous protéger contre les produits venus des États-Unis. Comme si depuis des années, elle n'avait pas elle-même distribué aux Canadiens la programmation de tous les grands réseaux américains.

Mais pour affronter l'ennemi, les câblodistributeurs devront investir quelques milliards de dollars afin d'adapter leurs équipements aux nouvelles technologies. Naturellement, ils entendent refiler une partie de la facture à leurs abonnés et cherchent la manière la plus rentable de le faire.

Mais ceux-ci — et l'Association des consommateurs du Canada exprime bien leurs préoccupations — veulent décider quels services, quels canaux ils achètent et quelles émissions ils regardent, peu importe d'où elles proviennent. Pour cela, l'organisme suggère de laisser jouer la concurrence si chère à l'économie capitaliste.

Avec raison, l'association fait valoir que les Canadiens appuieront une programmation canadienne s'ils y trouvent ce qu'ils attendent comme qualité et si l'on sait les intéresser; inutile d'ériger des barrières pour exclure la concurrence.

Exprimant bien la frustration de plusieurs, le groupe Friends of Canadian Broadcasting a même accusé les gens de l'industrie de la câblodistribution d'agir en prédateurs lorsqu'ils réclament de leurs auditoires captifs, des tarifs non réglementés.

Mais cette guerre des mots reste bien futile et ne changera rien à la réalité qui dépasse depuis longtemps les beaux principes qu'invoquent les diffuseurs. La technologie est là : on peut déjà, avec les coupes et en acceptant d'y mettre le prix, capter les produits offerts par satellite. Le vrai problème reste donc l'accessibilité par des prix concurrentiels et les produits offerts.

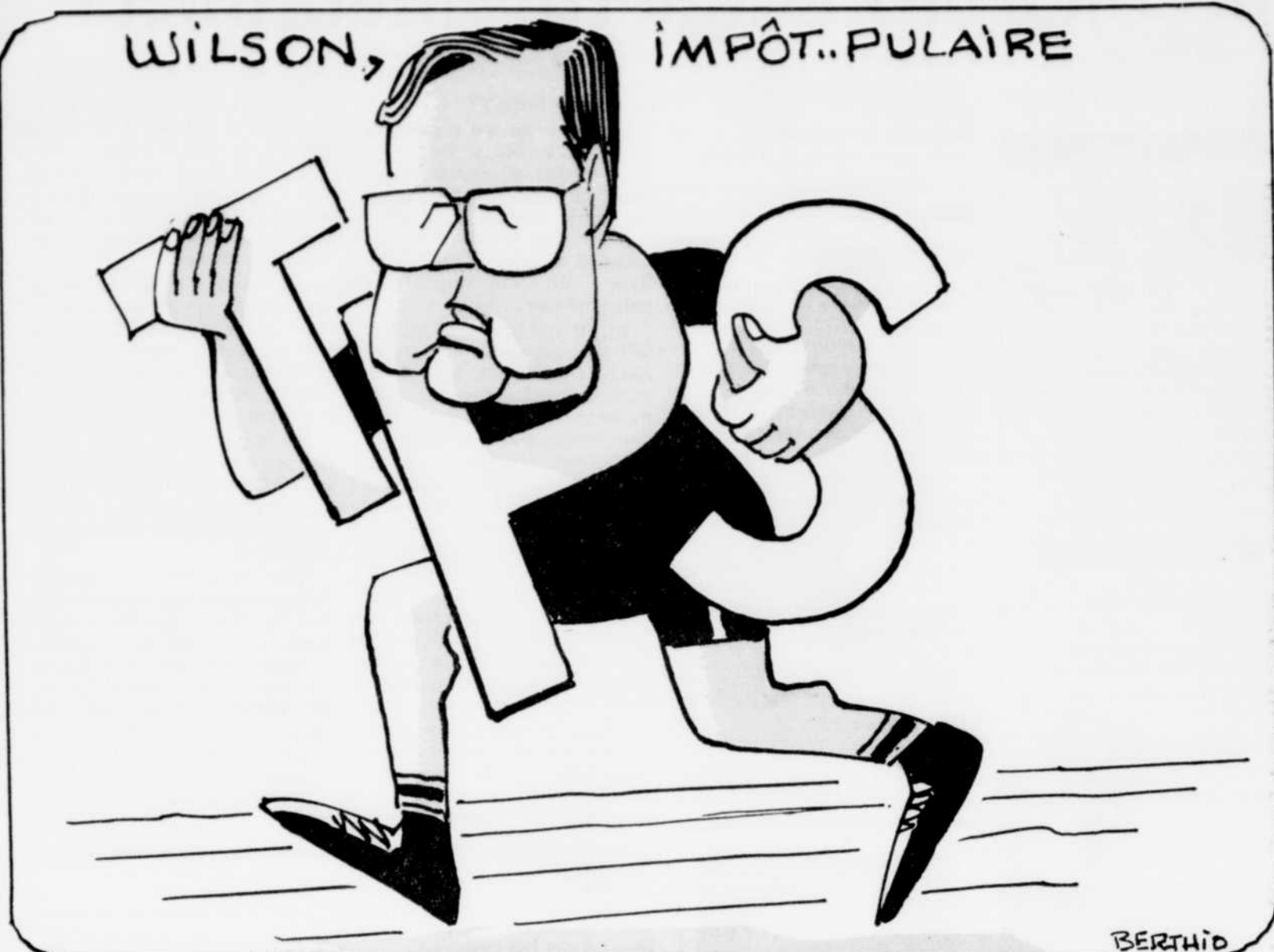
Il est plus que temps de cesser de se draper dans son indignation et de se lamenter : il faut faire face à la musique. D'abord en disant franchement au public ce qui devient possible, à quelles conditions, de quelle manière et en le laissant libre de choisir. Les attentes du téléspectateur évoluent elles aussi.

Les Friends of Canadian Broadcasting soulignent que la technologie qui a transformé la télévision « gratuite » en télévision pour laquelle on paye, accélère le changement. Le public devient consommateur d'informations ; il dépense plus en vidéodivertissement, en services par câble et en équipements informatiques multimédias que l'annonceur qui achète du temps d'antenne.

Ceux qui ont raté le virage de la télévision à péage doivent aujourd'hui se secouer, mettre leurs ressources en commun et investir dans des produits originaux qui pourront concurrencer l'étranger. Le défi dépasse les intérêts particuliers des diffuseurs et rejoint ceux des producteurs, des créateurs et de tous les Canadiens.

Il est temps de réaliser que l'on se trompe en voulant défendre des « contenants » sans s'être d'abord assuré qu'ils portent un « contenu » susceptible d'intéresser les consommateurs.

MARTINE R.-CORRIVAUT



Un geste peu et mal justifié au CHUL

Le Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL) a récemment fait la manchette par l'ampleur de son déficit accumulé et par la décision gouvernementale de placer l'établissement sous tutelle. Il risque maintenant de revenir à l'avant-scène pour un motif aussi peu glorieux : le manque de transparence et de consultation dans le fonctionnement de la tutelle. Ce serait dommage, car, s'il est vrai qu'un déficit totalisant 18 milliards \$ rend inévitables des décisions douloureuses, la consultation, elle, ne coûte qu'un peu de temps et de sens démocratique.

Je ne jouerai pas à l'expert. D'autres que moi diront, avec plus de compétence, dans quels domaines et sur quels fronts le CHUL doit intervenir. Pour arriver à ces décisions, nul doute qu'il faut tenir compte des besoins régionaux, des services que les hôpitaux de la région de Québec rendent à tout l'est de la province, des atouts que possèdent les différents établissements hospitaliers, de la nécessité de réduire les dédoublements coûteux, etc.

J'ose croire qu'en invitant l'université Laval et la Régie régionale à participer à son analyse, le tuteur nommé par le ministre de la Santé et des Services sociaux voulait précisément recevoir une diversité d'éclairages et l'ensemble des informations nécessaires. Fort bien. On retrouve donc sans surprise, rassemblé autour des réflexions et des décisions du tuteur, un éventail presque complet des compétences et des points de vue.

J'ai dit « presque ». Une absence saute en effet aux yeux : celle du département d'ophtalmologie. Or, c'est précisément ce

Laurent
LAPLANTE

département qui absorbe le choc le plus traumatisant. À toutes fins utiles, on le soumet brutalement à ce que le monde sportif décrit comme un « repêchage ».

Le CHUL n'en veut plus et il laisse à quiconque veut accueillir ce département le soin de lui trouver un cadre d'accueil et surtout un budget. Tout cela, et j'insiste d'abord et avant tout là-dessus, sans jamais inclure un représentant de l'ophtalmologie dans le groupe chargé de définir les changements, sans jamais solliciter l'avis des personnes directement touchées.

Pareille « distraction » va directement à l'encontre de l'engagement formel qu'avait contracté le tuteur de procéder dans la transparence et dans le respect du droit de chacun à « une défense pleine et entière ».

Si l'on applique une logique rigoureuse à ce dossier, la « distraction » du tuteur ne prouve pas que l'expulsion du département d'ophtalmologie a été décidée d'avance par le ministre ni que la consultation (partielle) conduite par le tuteur n'a été que maquillage. Je me donnerais tort si

j'affirmais une telle chose sans en détenir la preuve formelle. On admettra pourtant que des faits troublants existent : comme par hasard, le département que contourne la consultation est précisément le département dont on juge bon de se débarrasser...

Un autre aspect de la décision déconcerte même celui qui ne veut pas départager les mérites respectifs des différents départements : le fait que l'on puisse songer, ne serait-ce qu'un instant, à évacuer un département au complet sans renoncer pour autant au budget de ce département.

La chose est si difficile à croire que j'hésite à la gôber telle quelle. Là encore, nul ne saurait donner la preuve immédiate et concluante qu'on se paie paisiblement notre tête, mais, là aussi, les indices inquiétants s'accumulent.

Disons, à titre d'hypothèse, que le département d'ophtalmologie compte pour 2 millions \$ dans le budget du CHUL. La décision pilotée par le tuteur consiste à dire ceci : « Nous conservons les 2 millions \$ en question, mais nous supprimons les services d'ophtalmologie. De cette manière, notre budget va s'équilibrer, puisque notre financement demeure le même, tandis que nos dépenses décroissent de 2 millions \$ ».

Apparemment simple, la solution exige pourtant que se réalisent plusieurs invraisemblances. Pour que le résultat se matérialise, il faudrait aussi que l'hôpital qui accueillera l'ophtalmologie orpheline trouve à la financer à même son budget actuel. Impensable, car aucun hôpital ne présente aujourd'hui un surplus de 2 millions \$. De quoi nourrir la paranoïa.

Témoignage

Vivre en français

par RALPH GLEETON

(En réponse à la lettre de M. Normand Breault parue dans LE SOLEIL du 1er mars 1993)

Cessez de vous évertuer à attacher tout le monde avec des lois. Ce n'est pas ainsi que nous nous imposons comme francophones.

Soyons fiers d'être Québécois et parlons bien notre français. Pas avec le pointu parisien, mais avec notre accent montréalais, gaspésien, nord-côtier. Si nous allons dans un endroit public où l'on ne parle que l'anglais (il n'en manque pas à Montréal), parlons poliment en français : vous verrez, on fera l'effort de nous répondre dans notre langue.

Soyons éduqués et rendons les autres jaloux en étant bien dans notre peau de francophone. Ne soyons pas non plus des peureux, même si, comme vous le dites, nous sommes entourés par les Anglais : ça ne devrait pas nous empêcher d'être gagnants.

Vous le dites vous-même : les Anglais ne se cachent pas

au Québec pour parler anglais. Ils vous font peur, quoi ? Vous croyez que votre langue n'est pas assez forte pour gagner ? Vous parlez de loi 101, ça a changé quoi ? Vous souvenez-vous quand vous étiez petit et que vos parents établissaient un nouveau règlement, une interdiction, une loi ? Vous vous révoltiez, vous le faites encore ! Pourquoi les Anglo feraient autrement ?

M. Breault de Montréal, on ne prend pas une mouche avec du vinaigre. Parlez votre français avec fierté, étudiez ses origines, à toutes les occasions qui s'offrent à vous, parlez-le avec des amis anglophones, faisons tous de même.

Dans peu de temps, tout notre entourage et les plus distants seront heureux de s'associer avec un peuple si fier et si accueillant. Je sais de quoi je parle, j'ai vécu plus de dix ans dans plusieurs pays du monde et je me suis fait prendre souvent. Qui fut le gagnant ? Je vous le dis avec fierté : Ce fut moi !

M. Ralph Gleeton est de Sainte-Foy.

Point de vue

Des sondages plus que distincts

par JEAN-FRANÇOIS BERTRAND

Le Québec forme vraiment une « société distincte »... même en matière de sondages d'opinion ! En effet, il y a une telle différence entre les résultats de sondages récents effectués sur les intentions de vote au niveau fédéral par deux maisons canadiennes (Angus Reid et Gallup) et deux maisons québécoises (SOM et Léger-Léger) qu'il faut s'interroger sérieusement sur la fiabilité de ces enquêtes et sur le traitement qu'en font les médias d'information.

Dans les deux sondages canadiens, pour la seule province de Québec, le Parti libéral du Canada détient une confortable avance (39 % dans l'un et 49 % dans l'autre), alors que dans les deux sondages québécois, c'est le Bloc québécois qui exerce une totale domination (43 % dans l'un et 46 % dans l'autre).

À l'évidence, sur le strict plan méthodologique, les sondages québécois respectent infiniment mieux les règles de l'art : échan-

tilonnage plus important et représentatif, questions plus claires et complètes, pondération des catégories socio-économiques, etc.

Dans le cas des sondages canadiens, on est averti de renseignements, mais les bribes d'information qu'on obtient laissent vraiment croire à des erreurs et des omissions flagrantes et graves sur l'échantillonnage, la formulation des questions, la cueillette des réponses, l'analyse et l'interprétation des données et des résultats.

Ce qui est plus inquiétant encore, c'est que le traitement qu'accroissent les médias d'information à des coups de sonde aussi contradictoires amplifie la distorsion qui existe déjà au seul niveau méthodologique.

Ainsi, dans deux éditions récentes du journal LE SOLEIL, on rend compte, le 18 février, des résultats d'un sondage canadien Gallup qui donne, au Québec, 49 % au Parti libéral du Canada, 21 % au Parti conservateur et 16 % au Bloc québécois... (article coiffé d'un titre percutant :

« Gallup : le Bloc s'écroule »), alors que dès le lendemain, le 19 février, on a un sondage québécois SOM qui contredit nettement celui de la veille et donne 43 % au Bloc québécois, 24 % au Parti libéral et 18 % au Parti conservateur...

Drôle d'écroulement pour le Bloc ! Comme on dit au village : il y a quelque chose qui marche pas quelque part !

À la décharge du SOLEIL, j'admets que le journaliste Pierre-Paul Noreau nous a invités, dans le premier cas, Gallup, à un scepticisme de bon aloi et que dans le deuxième cas, SOM, il indique clairement que ce sondage québécois « vient en totale contradiction avec le sondage Gallup de la veille ».

À la direction du SOLEIL, on me répondra sans doute aussi que le premier sondage « suspect », n'a été traité qu'en page A-4, alors que le second « plus fiable » fait la « une » du journal. Cela est vrai et cela est bien.

Mais je considère qu'il faut aller plus loin et se poser franchement la question de la perti-

nence de rendre public des sondages « canadiens » dont il faut carrément se méfier lorsqu'ils prétendent mesurer l'opinion des Québécois.

Car, au-delà des graves erreurs méthodologiques qui doivent être dénoncées, c'est toute la question de la désinformation et de la manipulation qui fait surface et qui mérite une sérieuse réflexion de la part de nos médias québécois. On me répondra sans doute que les lecteurs, une fois les mises en garde effectuées, sont capables de discerner. J'en suis sûr.

Mais cela n'enlève nullement aux médias l'importante responsabilité de dénoncer des pratiques prétendument scientifiques mais hautement douteuses et finalement plus que suspectes.

Certes, un bon sujet pour « Le Point Média » de Madeleine Poulin et pour la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

Ancien animateur à la radio, M. Jean-François Bertrand est président de « Jean-François Bertrand Communication ».

L'ENTREVUE

Robert J. Gravel, spécialiste en gestion municipale, est catégorique

La réforme de la CUQ est bien mal partie

M. Robert J. Gravel est auteur de plusieurs publications en gestion municipale dont « Les institutions administratives locales au Québec : structures et fonctions ». Ingénieur civil diplômé de l'université Laval, il est détenteur de maîtrises en planification urbaine et régionale de l'Université de Toronto et en administration publique de l'université Southern California. Il a obtenu un doctorat en géographie humaine de la Sorbonne. Il est professeur à l'École nationale d'administration publique de l'Université du Québec et lui-même conseiller municipal depuis dix ans à Sillery. M. Gravel s'est penché sur la réforme des structures entreprise par la CUQ et répond aujourd'hui aux questions du journaliste Robert Fleury.

LE SOLEIL : M. Gravel, les maires de la Communauté urbaine de Québec procèdent actuellement à une réflexion sur les structures de la CUQ dans le but d'en réviser le fonctionnement. La ville de Québec et les autres municipalités semblent avoir des vues plutôt opposées si on en juge par les mémoires présentés jusqu'ici. Croyez-vous que le débat est bien amorcé ?

M. GRAVEL : Non, la réforme des structures est mal enclenchée. Il faut parler de stratégies avant de parler de structures, je suis d'accord avec le maire de Québec là-dessus ! Or, il n'y en a pas de stratégie, pas d'orientation, pas de préoccupation régionale véritable. Prenez les dossiers du service 9-1-1, de la collecte sélective ou celui du transport, la CUQ a manqué le bateau.

Q : Que pensez-vous de la position du maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, de réduire l'exécutif à six membres et de donner une importance accrue aux commissions où siègeraient les petites municipalités ?

R : Notre préoccupation doit être d'avoir un organisme qui fonctionne et toutes les propositions en ce sens sont bonnes. Personnellement, je crois que Québec y va un peu fort : réduire l'exécutif à six membres ne passera probablement pas. Qu'on abolisse le grand conseil, bien d'accord, il est devenu désuet. Mais il faut se rappeler que l'exécutif a déjà été formé de cinq membres et qu'on l'a élargi à 13 il y a cinq ou six ans pour que les municipalités membres aient un pouvoir d'intervention réel. Réduire le rôle des maires de petites municipalités aux commissions, c'est leur donner un bonbon alors que tout va se décider dans un club de bridge à six !

Q : Un quartier comme Limoilou compte 60 000 citoyens alors qu'une municipalité comme Saint-Émile n'en a que 7000. Limoilou n'est pas représenté à l'exécutif, est-ce qu'on n'a pas un problème ?

R : Québec n'a qu'à utiliser son vote proportionnel. On dirait que les villes ont peur de se servir de la force de leur vote, lequel est proportionnel au pourcentage de la population totale. 167 000, ça pèse plus

lourd que 7000 ! C'est certain que si toutes les municipalités font une alliance contre Québec, cette dernière ne pourra pas imposer ses vues.

Q : Le maire L'Allier pense que Québec devrait d'office occuper le siège de président de l'exécutif, à titre de principale ville et capitale. Qu'en pensez-vous ?

R : C'est malhabile de dire ça. Un leader, ça ne s'impose pas, c'est son comportement, son influence qui en fait un leader. Québec ne doit pas s'imposer. Il aurait fallu que la proposition vienne d'une autre municipalité. C'est sûr que si on se demande qui devrait être le leader, la réponse va de soi.

Q : Comment voyez-vous les positions des autres municipalités, soit de confier un rôle accru à leurs élus comme maires à temps plein ou encore de ne pas confier plus de pouvoir à la CUQ ?

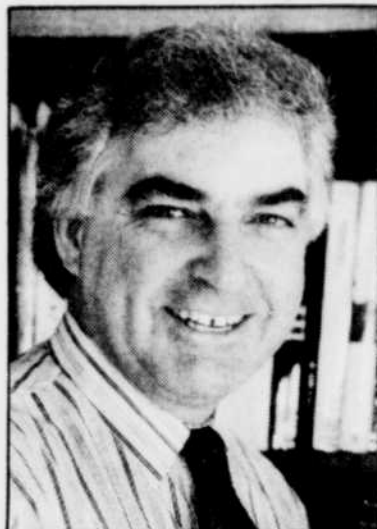
R : On va éliminer d'office bien des candidats à la mairie qui veulent continuer d'exercer leur métier si leur charge de maire en devient une à temps plein. Être maire de Québec ou de Saint-Augustin n'est pas du tout la même chose ! Moi, je trouve ça bizarre que les pouvoirs de la CUQ ne cessent de diminuer mais non ses budgets ! Il y en a qui manquent de cohérence.

Q : Pour le transport en commun, la relance a été un succès. N'est-ce pas au contraire l'un des rares dossiers où toutes les municipalités de la région ont collaboré avec le président de la CTCUQ ?

R : En ce sens-là, oui, vous avez raison. Mais le vrai problème du transport en commun, c'est l'étalement urbain. Or, le dialogue est quasi absent avec la Rive-Sud. Quand on construit 300 logements à Saint-Nicolas et autant à Saint-Romuald, aux portes du pont de Québec, cela signifie que de 300 à 600 automobilistes traverseront les ponts à chaque jour. Il n'y a aucune coordination du développement entre les deux rives.

Q : Pour qu'il y ait une telle coordination, cela supposerait une volonté politique d'agir en concertation et non en tirant sur la couverture chacun de son côté. Est-ce qu'on n'est pas toujours paralysé par ce que j'appellerais des « querelles de coqs de village » ?

R : Il faut d'abord une préoccupation collective, une vision d'agir, un leadership régional, peu importe qu'il soit assumé par le maire de Québec ou le président de la CUQ ! Les activités de transbordement de Lauraco nous ont filé entre les doigts parce qu'on ne s'en est pas occupé. MIL-Davie, ça nous concerne autant que la Rive-Sud, il faut



M. Robert J. GRAVEL

réagir quand les contrats lui passent sous le nez ! Le sort de l'édifice du Havre concernait toute la région, pas seulement Québec et le Vieux-Port. Il faut un guichet unique d'entrée pour les questions économiques ! Au lieu de ça, on a démantelé le parc industriel pour le remettre aux municipalités qui compétitionnent maintenant entre elles au lieu de travailler ensemble pour attirer les investisseurs. Quelle cohérence !

Q : Ne sommes-nous pas trop de municipalités, ne préchez-vous pas pour la fusion ? Faire un débat à 13, ce n'est pas toujours évident...

R : Absolument pas, ça n'a rien à voir. Mme Boucher, la mairesse de Sainte-Foy, a raison de se demander à quoi ça sert de se restructurer ! Nous-mêmes, à Sillery, nous n'avons pas d'avantages à y tirer à court terme d'une fusion d'un côté ou de l'autre. La question, c'est de savoir ce qu'on veut faire. Du développement économique ? social ? politique ?

Q : Une ville unique ne serait-elle pas plus efficace ?

R : Le fait qu'il y ait trois ou quatre plus grosses villes, ou bien 13 municipalités comme c'est le cas actuellement, ne changera rien. Les citoyens des petites villes se sentent plus proches et plus satisfaits de leur administration que ceux des grands centres. En fait, nous administrons bien ou nous administrons mal. Que nous soyons une petite ou une grosse ville n'y changera rien, le nombre de municipalités n'a rien à voir. Je répète que la question est de savoir ce qu'on veut réaliser pour la région. L'étalement, 2002, le port, le Colisée, le centre des congrès, le statut de capitale, ça concerne tout le monde ! Il faut travailler dans la même direction. À la limite, la revitalisation des quartiers centraux nous concerne. À cause de l'effet trou de beigne, des autoroutes qui ont rasé une partie du quartier Saint-Roch et des centres commerciaux qui ont précipité le déclin de ses grands magasins !

Q : Pour assumer un tel leadership, faudrait-il un président de la CUQ élu au suffrage universel ?

R : Non, car ce serait une sorte de gouvernement régional. Mais il pourrait être élu par un collège électoral comme on le fait pour un recteur d'université avec des mandats renouvelables de quatre ou cinq ans. Il faudrait surtout pouvoir faire appel à toute personne compétente et crédible capable d'assumer un tel leadership, qu'il s'agisse ou non d'un élu ! Et permettre à tous les maires et conseillers de toutes les municipalités de la région d'élire ce leader, en formant un collège électoral d'une centaine d'élus ! Et ainsi on éviterait d'avoir le « super-maire » que l'on craint.

Q : Vous avez parlé de stratégie régionale. Quelles devraient être nos priorités ?

R : La promotion industrielle et économique. Un seul guichet d'entrée. Puis l'étalement urbain. C'est trop facile de s'installer n'importe où sans en payer le prix véritable. Ensuite on réclame des écoles payées par le gouvernement alors qu'on en ferme à Québec et à Sainte-Foy.

Opinion

Chers philosophes

La réforme de madame la ministre Robillard, qui s'appuie solidement sur l'avis du Conseil des collèges et sur l'opinion publique, s'apprête à diminuer le nombre d'heures des cours de philosophie au cégep. On s'en plaint corporatistement.

Docteur en philosophie bien-tôt, je ne le déplore qu'à moitié. Pourtant, j'adore passionnément la philosophie. Le couperet politique va tomber. Qui est responsable ? Chers philosophes, c'est vous.

J'ai entendu plusieurs fois ces opinions très dures : « Ces quatre cours ne m'ont rien appris », « J'y ai perdu mon temps », « Cours faciles où on parle un peu de n'importe quoi ».

La cause est claire. Vous aviez entre les mains une discipline en or et vous l'avez dilapidée. Vous avez manqué de discipline professionnelle et d'ordre pédagogique.

Voilà ce qu'il aurait fallu faire. Et il n'est pas encore trop tard pour vous ressaisir et changer de cap. Présentez la philosophie comme l'acte premier du savoir (théorie de la connaissance et épistémologie) et comme son terme dans l'action (l'éthique). Tous les autres sujets relèvent des sciences humaines et des sciences de la nature. N'en parlez plus.

Socrate, le premier, le savait en disant qu'il s'instruisait auprès de ceux qui savent. Les premiers textes de l'histoire de la philosophie sont pour la majorité à la fois les plus pédagogiques, les plus clairs et les plus solides. Pour des raisons pédagogiques de formation, n'en débordez pas. Si vous n'en convenez pas entre vous, alors on doutera à la fois de votre propre formation ou de votre propre discipline, ce qui autorise tout pouvoir à vous éliminer.

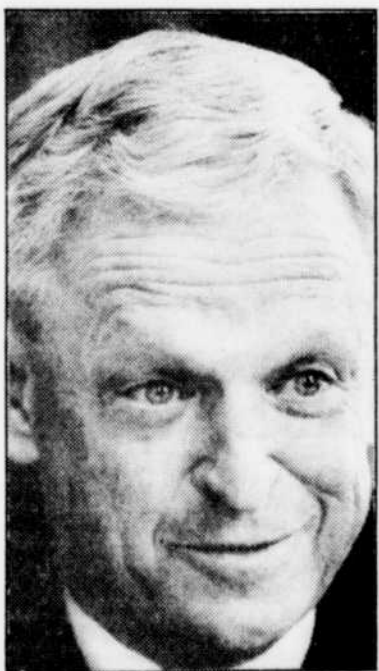
Valorisez votre propre discipline en faisant travailler vos étudiants dans les textes à la fois les plus solides et les premiers de la philosophie qui sont aussi les premiers des sciences humaines et des sciences de la nature.

Faites lire beaucoup vos étudiants. Ce fut votre faute principale, avec vos petits extraits photocopiés. Pour que la science ou une discipline particulière soit respectée, il faut, aux yeux des étudiants, qu'elle soit élevée et difficile, comme les montagnes

qu'on grimpe.

Pour une solide formation collégiale pour nos étudiants, qui ne seront formés que si nous le sommes, je souhaite le maintien de la philosophie qui ne sera justifiée qu'après son redressement.

Jacques Légaré
Saint-Augustin-de-Desmaures



M. Claude Béland

Je me souviendrai

Il y a peu de temps, le Mouvement Desjardins nous invitait à célébrer en grandes pompes son 90e anniversaire de fondation. Nos écrans de télévision nous faisaient alors découvrir l'oeuvre de son fondateur, J.-Alphonse Desjardins, un Québécois ayant réussi à mettre l'argent des gens d'ici au service des gens d'ici.

Plus tard, lors de la campagne référendaire concernant l'Accord de Charlottetown, M. Claude Béland, homme de tête du Mouvement Desjardins, affirmait que le Québec vivrait, le cas échéant, sa souveraineté économique avec toute l'aisance souhaitable et que nos gens devaient penser québécois et acheter québécois, bref, un véritable acte de foi envers la qualité et la rentabilité de l'entreprise d'ici.

Pendant ce temps, derrière les portes des bureaux de la Société d'investissement Desjardins (SID), on sifflait déjà le Yankee Doodle à la seule idée des revenus générés par la vente de gâteaux américains... aux Américains.

À cette fin, les administrateurs de Culinar Inc., appuyés par la

SID et nos élites politiques représentées par Soquia, complétaient l'acquisition de DRAKE, un éléphant multinationnel newyorkais nourri directement d'un mélange de capitaux québécois composé d'une partie des revenus provenant des épargnes et des emprunts des membres des Caisses populaires Desjardins et des profits des filiales de Culinar.

En peu de temps, on découvrait le véritable appétit de la bête à l'origine d'un bilan négatif pour Culinar. Malgré tout, nos pionniers du libre-échange, en plein safari dans le nord-est américain, décidaient de vendre une partie du troupeau nourricier pour pouvoir conserver l'éléphant, assurant ainsi de nombreux emplois à des gens qui ne connaissent foutrement rien des bienfaits des services offerts par les Caisses populaires Desjardins.

De plus, pleinement conscients de leurs actes, ces chasseurs de trophées mettent en péril près de un millier d'emplois au Qué-

bec, en affirmant eux-mêmes aux travailleurs et travailleuses que la fermeture de leur entreprise fait partie des scénarios possibles consécutifs à cette transaction.

Que faut-il en conclure ?

Que les administrateurs du Mouvement Desjardins, malgré la participation de leur président Claude Béland au Forum de l'emploi, ne regardent pas les romans-feuilletons télévisés.

Que ces adorateurs de performances comptables, issus des meilleures institutions, concentreront désormais leurs efforts à la protection de la faune américaine et en particulier aux espèces en voie de disparition (faillite).

Que le Mouvement Desjardins, par l'exemple de ses ambitions, abandonne le peuple québécois et qu'il faudra inévitablement se tourner vers d'autres institutions financières plus attentives à nos espoirs.

Serge Gagné et 40 autres employés de Culinar Inc., confiture de Sainte-Marie de Beauce



Les chutes Montmorency

Aménagement des chutes

Je ne sais pas si l'on a rendu public les plans de l'aménagement des chutes Montmorency.

Personnellement, je n'en ai pas eu connaissance et je crains que ces projets d'importance nationale

le soient volontairement faits et présentés avec discrétion, de façon à provoquer le moins de réactions possibles.

Toujours est-il que, dernièrement, passant au bas de la chute, une perspective couleur « nana » attirait mon attention, et je m'arrêtais brusquement pour constater avec inquiétude que, si cette image était véridique, ces merveilles que sont les chutes et le Manoir Montmorency seraient (en ce qui concerne les éléments d'accompagnement) apprêtés à une sauce du pays des « hot-dogs » et qui s'appelle dans le jargon du métier : « Post modern architecture ».

Cette « architecture » est une dégénérescence de l'architecture des années 1930, et, en langage populaire, disons qu'elle essaie d'attirer l'attention et de se rendre intéressante par un ramassis, une accumulation de « guidis », de « bébelles » sous forme d'éléments géométriques, triangulaires, circulaires, rectangulaires, tous plus insignifiants les uns que les autres, par leur surcharge et leur inutilité.

J'ignore si l'on enseigne actuellement cette mascarade décadente aux jeunes architectes, mais là n'est pas mon propos.

Mon propos est de souligner à ceux qui pourraient s'intéresser à la mise en valeur du patrimoine, qu'il n'est pas besoin d'être savant en la matière (il ne suffit que d'un bon jugement) pour comprendre que, lorsqu'on veut mettre quelque chose d'important en valeur, on ne l'affuble pas d'éléments « bordéliques » qui attirent indûment l'attention. Il faut, au contraire, et à tout prix, que ces éléments nouveaux soient simples, effacés et conçus pour souligner habilement, dans notre cas, la chute et le manoir.

D'ailleurs, la beauté se retrouve dans de beaux volumes simples, des matériaux nobles et discrets.

Pourquoi, alors, l'expérience et le bon jugement n'ont-ils pas imposé ces données essentielles à la réalisation du projet en titre ?

Je regarde autour de moi et, suffoqué par la destruction que j'y vois chaque jour, je me demande avec angoisse si « la bête » est une spécialité au Québec ».

Pierre Cantin, architecte
Boischatel

Des désespérés

(Lettre au premier ministre et à tous les députés)

Construction = 50 000 chômeurs.

La présente est pour attirer votre attention sur un des principaux secteurs de l'économie du Québec. Dans la présente, pas de grand mot, pas de phrase savante, mais seulement un appel à la réflexion et au besoin urgent d'action de votre part. Rappelez-vous le dicton : lorsque la construction va, tout va !

Depuis plus d'un an, la situation dans l'industrie de la construction au Québec est dramatique. De mémoire, les travailleurs de 50 ans et plus en se rappellent pas avoir vécu une situation semblable et le désespoir s'accroît avec la fin prochaine des prestations de chômage. L'ironie dans la situation, c'est qu'on n'en parle pas, pas de reportage, pas d'analyse ; non, on se tait pour ne pas dramatiser et, pendant ce temps, on affirme que le taux de chômage est à la baisse. Quelle farce !

Le samedi 8 février 1993, les réseaux d'information titraient : Plus bas taux de chômage depuis un an. La Presse canadienne et Statistique Canada sont-elles des manipulatrices professionnelles ? Ce que les lecteurs, les auditeurs auraient dû lire et entendre le 8 février 1993 est ceci et rien d'autre : « Selon Statistique Canada il y a moins de chômeurs qui reçoivent des prestations d'assurance chômage ». Voilà, la nuance est énorme entre les chiffres et la réalité, car les travailleurs doivent être avertis que pour Statistique Canada ils ne sont plus considérés comme étant en chômage.

Il y a des chômeurs qui reçoivent des prestations de chômage, il y a des chômeurs qui ne reçoivent pas de prestations de chômage, il y a des chômeurs qui ne reçoivent plus de prestations de chômage, il y a des chômeurs qui reçoivent du BS et il y a des chômeurs qui ne reçoivent pas de BS.

La tragédie dans l'industrie de la construction, c'est avant tout des milliers de travailleurs sans emploi. Une situation intolérable pour tous !

Roger Guy
Lévis

